

2024



RAPPORT DE GESTION

LONAY, MAI 2025



Préavis n° 02/2025

**RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA
GESTION DE L'ANNEE 2024**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseiller-ère-s,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes et
- du règlement du Conseil communal de Lonay du 28 octobre 2014,

la Municipalité a l'honneur de présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2024 et de le soumettre à votre approbation.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité, sont déposés séparément.

TABLE DES MATIERES

CONSEIL COMMUNAL	5
Composition (31.12.2024).....	5
Commissions	6
Mutations	6
Séances.....	6
Votations et élections.....	7
Municipalité	10
Répartition des dicastères	10
Activités	10
Programme de législature 2021 – 2026	11
Section I : Administration générale – Finances – Ressources humaines PCi et affaires militaires – Sociétés locales	12
Appréciation générale.....	12
Principaux dossiers traités	12
Administration générale	13
Population.....	14
Finances	15
Ressources humaines	15
Protection civile District de Morges (PCi).....	17
Sociétés locales.....	17
Culture.....	17
Les manifestations spéciales en 2024	18
Section II : Œuvres sociales – Ecoles et cantine scolaire – Eglises & cultes – Cimetière – Police – Service du feu	19
Appréciation générale.....	19
Principaux dossiers traités	19
Œuvres sociales	19
Ecoles et cantine scolaires	23
Eglises & Cultes.....	24
Soutiens financiers ponctuels	24
Cimetière	25
Police.....	25
Service du feu.....	26
Section III : Bâtiments et terrains de sports – Urbanisme – Domaines, parcs et promenades & fontaines – Eclairage public – Forêts – Développement durable	30
Appréciation générale.....	30

Principaux dossiers traités	30
PRU	30
Bâtiments.....	31
Bâtiments scolaires.....	32
Bâtiments locatifs.....	32
Arbres	32
Domaines	33
Forêts	33
Développement durable.....	37
Section IV : Transports publics – Aménagement du territoire – Police des constructions – Salubrité – Informatique	38
Appréciation générale.....	38
Principaux dossiers traités	38
Transports	39
Aménagement du territoire	40
Police des constructions	41
Informatique.....	42
Section V : Canalisations – Routes et mobilité – Voirie – Déchèterie – Communication et digital – Promotion, développement économique et sportif	43
Appréciation générale.....	43
Principaux dossiers traités	43
Canalisations, épuration et service des eaux	43
Routes	44
Voirie	45
Communication et digital.....	48
Promotion, développement économique et sportif	48
Conclusions générales	49
Décisions	49

CONSEIL COMMUNAL

Composition (31.12.2024)

Bureau

Président	M. Grégoire GALLAND
Vice-Présidente	Mme Magali CHIOVENDA
Scrutatrices	Mmes Mégane JERMINI et Laurie LEUBA
Scrutatrices-suppléantes	Mmes Alessandra DUCRET et Sandra MULLER
Secrétaire	M. Georges DURAND

Membres

Monsieur BADOUX Daniel (dès le 26.03.2024)	<i>Monsieur GLOOR Adrien (démission 31.12.2023)</i>
Monsieur BARDELLONI Michel	Madame HAUETER Carine
Monsieur BARRAUD Nicolas	Madame HERRMANN Samantha (dès le 25.06.2024)
Madame BAUWENS Valérie	Madame HEUGHEBAERT Rossana
Monsieur BERTHET Guy	Madame JERMINI Mégane
Madame BISCHOFF Anne-France	Monsieur JOANNET Eric
Monsieur BORBOËN Alain	Madame JOANNET Sandy
Monsieur BORBOËN Jérôme	Madame KLEMKE-MOSER Patricia
Monsieur CAMPICHE Philippe	Madame LEUBA Laurie
Madame CHIOVENDA Magali	Madame LIARDON Corinne
Monsieur COENDET Paul	Madame MULLER Sandra
Monsieur CROISIER Emmanuel	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Monsieur CRÜLL Robert	Monsieur NEESER Michaël
Madame DELAPIERRE Fabienne	Madame ORELLANA Delfina
Madame DERUNGS Laurence	Monsieur POHIER Philippe
Monsieur DI BIASE Massimo	Monsieur RAEMY Christian
<i>Monsieur DI SANTOLO Massimo (démission 09.10.2024)</i>	Monsieur REGAMEY Grégory (dès le 09.10.2024)
Madame DUCRET Alessandra	Monsieur REYES LANDETE Fernando
Monsieur DURAND Georges	Monsieur RIVA Fabio
Monsieur FREY Philippe	Madame SANSON Laurence
Madame FRISCHKOPF Karolina	<i>Madame SAY Lara (démission 25.06.2024)</i>
Monsieur GALLAND Grégoire	Madame SCHOEB Léonie
Monsieur GASSER Steven	Madame SORDET Maryline
Madame GERBER Nicole	Madame VIAL Sonia
Monsieur GIEZENDANNER Luc	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre
Madame GIGON Pascale	
Madame GINDROZ VENEZIA Carole	

Commissions

Commission de gestion (en charge de l'exercice 2024) :

Magali Chiovenda, Alessandra Ducret remplacée le 09.12.2024 par Daniel Badoux, Léonie Schoeb, Jérôme Borboën, Massimo Di Biase, Eric Joannet (Président), Fernando Reyes Landete.

Commission des finances (en charge de l'exercice 2024) :

Anne-France Bischoff, Paul Coendet, Fabienne Delapierre, Steven Gasser (Président), Samantha Herrmann, Patricia Klemke Moser, Sonia Vial.

Commission de recours en matière d'impôts communaux :

Alain Borboën, Massimo di Santolo remplacé le 09.10.2024 par Georges Durand, Steven Gasser, Luc Giezendanner, Carine Haueter, Philippe Pohier, Fabio Riva.

Commission d'urbanisme :

Luc Giezendanner, Pascale Gigon, Rossana Heughebaert, Mégane Jermini, Philippe Pohier, Fernando Reyes Landete, Fabio Riva.

Commission des pétitions :

Emmanuel Croisier, Massimo di Santolo remplacé par Grégory Regamey le 09.10.2024, Alessandra Ducret, Georges Durand, Nicole Gerber, Hartweg Cécile, Muller Sandra, Adrien Gloor remplacé par Sandy Joannet le 26.03.2024, Laurence Sanson, Lara Say remplacée par Samantha Herrmann le 25.06.2024.

Mutations

À compter du 26.03.2024, M. Adrien Gloor a été remplacé par M. Daniel Badoux à la suite de sa démission. De plus, Mme Samantha Herrmann a rejoint le Conseil communal en remplacement de Mme Lara Say, le 25.06.2024. Enfin, suite à la démission de M. Massimo di Santolo, M. Grégory Regamey l'a remplacé à partir du 09.10.2024.

Séances

Séance du 26 mars 2024

Préavis n° 04/2024 – Demande de crédit d'un montant de CHF 163'000.00 TTC pour les travaux d'assainissement des vestiaires du Centre sportif

Préavis n° 05/2024 – Demande de crédit de CHF 147'000.00 TTC pour des travaux d'entretien de la Halle de sport et installation d'un portique de sécurité

Séance du 25 juin 2024

Préavis n° 06/2024 - Comptes 2023

Préavis n°07/2024 – Statuts SDIS Morget

Préavis n° 08/2024 – Gestion documentaire

Préavis n° 09/2024 – Rapport de gestion 2023

Séance du 9 octobre 2024

Préavis n° 03/2024 – PA En Carouge

Préavis n° 10/2024 – Arrêté d'imposition 2025

Séance du 3 décembre 2024

Préavis n° 12/2024 – Activation de la parcelle n° 845

Préavis n° 13/2024 – Budget 2025

Préavis n° 14/2024 – Règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires

Préavis n° 15/2024 – Statuts de l'Organisation régionale de Protection civile District de Morges

Votations et élections

3 mars 2024, votations fédérales

- INITIATIVE POUR UNE 13^{Ème} RENTE AVS

 **oui** : 58.3% non : 41.7% Participation : 58.36%


 **oui** : 74.35% non : 25.65% Participation : 58.21%

 **oui** : 72.32% non : 27.68% Participation : 66.51%

- INITIATIVE SUR LES RENTES

 **oui** : 25.2% non : 74.8% Participation : 58.13%


 **oui** : 14.91% non : 85.09% Participation : 58.12%

 **oui** : 15.28% non : 84.72% Participation : 66.51%

9 juin 2024, votations fédérales

- INITIATIVE D'ALLEGEMENT DES PRIMES


 **oui** : 44.5% non : 55.5% Participation : 45.45%


 **oui** : 60.55% non : 39.45% Participation : 45.06%

 **oui** : 50.88% non : 49.12% Participation : 50.69%

- INITIATIVE POUR UN FREIN AUX COÛTS


 **oui** : 37.2% non : 62.8% Participation : 45.40%


 **oui** : 28.49% non : 71.51% Participation : 45.06%

 **oui** : 26.76% non : 73.24% Participation : 50.75%

- INITIATIVE POUR LA LIBERTE ET L'INTEGRITE PHYSIQUE

 **oui** : 26.30% non : 73.70% Participation : 45.37%

 **oui** : 22.97% non : 77.03% Participation : 45.04%

 **oui** : 19.27% non : 80.73% Participation : 50.46%

- MODIFICATION DE LA LOI SUR L'ENERGIE ET DE LA LOI SUR L'APPROVISIONNEMENT EN ELECTRICITE


 **oui** : 68.7% non : 31.3% Participation : 45.42%


 **oui** : 73.49% non : 26.51% Participation : 45.05%


 **oui** : 73.55% non : 26.45% Participation : 50.52%

22 septembre 2024, votations fédérales

- INITIATIVE BIODIVERSITE

 **oui** : 37.00% non : 63.00% Participation : 45.19%

 **oui** : 40.03% non : 59.97% Participation : 45.75%

 **oui** : 34.95% non : 65.05% Participation : 49.86%

- REFORME DE LA PREVOYANCE PROFESSIONNELLE

 **oui** : 32.90% non : 67.10% Participation : 45.04%

 **oui** : 27.43% non : 72.57% Participation : 45.73%

 **oui** : 26.60% non : 73.40% Participation : 49.86%

24 novembre 2024, votations fédérales


- AMENAGEMENT DES ROUTES NATIONALES

 **oui** : 47.3% non : 52.7% Participation : 45.05%


 **oui** : 41.39% non : 58.61% Participation : 47.42%

 **oui** : 42.16% non : 57.84% Participation : 52.93%

- DROIT DU BAIL : SOUS-LOCATION


 **oui** : 48.42% non : 51.58% Participation : 44.89%

 **oui** : 41.32% non : 58.68% Participation : 47.40%

 **oui** : 48.84% non : 51.16% Participation : 52.93%

- DROIT DU BAIL : RESILIATION POUR BESOIN PROPRE

 **oui** : 46.17% non : 53.83% Participation : 44.90%


 **oui** : 39.53% non : 60.47% Participation : 47.40%

 **oui** : 46.77% non : 53.23% Participation : 52.93%

- FINANCEMENT DES PRESTATIONS DE SANTE

 **oui** : 53.31% non : 46.69% Participation : 44.87%

 **oui** : 37.69% non : 62.31% Participation : 47.40%

 **oui** : 38.49% non : 61.51% Participation : 52.93%

Tous les résultats des élections et votations fédérales, cantonales et communales sont sur le site internet de l'Etat de Vaud et de la Confédération :

- <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes>
- https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1_2021_2030.html

MUNICIPALITE

Répartition des dicastères

Yves Furer, Syndic

(remplaçant : M. J. Henneberger)

Administration générale - Finances - Ressources humaines - PCi et affaires militaires - Sociétés locales

Joël Henneberger, Conseiller municipal

(remplaçante : Mme E. Morerod)

Transports publics - Aménagement du territoire - Police des constructions - Salubrité - Informatique

Elisabeth Morerod, Conseillère municipale

(remplaçant : M. Y. Furer)

Œuvres sociales - Ecoles et cantine scolaire - Eglises & cultes - Cimetière - Police - Service du feu

Christel Détraz, Conseillère municipale jusqu'au 3 décembre 2024

(remplaçant : M. V. Antonioli)

Bâtiments et terrains de sports - Urbanisme - Domaines, parcs et promenades & fontaines - Eclairage public - Forêts - Développement durable

Vincent Antonioli, Conseiller municipal

(remplaçante : Christel Détraz jusqu'au 3 décembre 2024)

Canalisations - Routes et mobilité - Voirie - Déchèterie - Communication et digital - Promotion, développement économique et sportif

Vice-Syndicature :	Mme Elisabeth Morerod	01.07.2023 / 30.06.2024
	M. Vincent Antonioli	01.07.2024 / 30.06.2025
	M. Joël Henneberger	01.07.2025 / 30.06.2026

Démission de Mme Christel Détraz le mardi 03.12.2024 après 3 années de mandat en charge des Domaines et Bâtiments.

Activités

Comme en 2023, la Municipalité s'est réunie à 44 reprises en 2024.

Elle a présenté 11 préavis à votre Conseil (12 en 2023) qui lui a accordé des crédits pour un montant total de CHF 14'158'320.- (En 2023 CHF 1'254'498.-).

Des séances de coordination ont lieu, réunissant le Syndic et le Secrétaire municipal, ainsi que le Bureau du Conseil communal, avant chaque séance du Conseil communal.

Programme de législature 2021 – 2026

Administrer

- Maintenir un service de qualité vis-à-vis de la population
- Pérenniser les finances communales (nouveau plan comptable fédéral et péréquation financière)
- Repourvoir le poste clé de responsable de la bourse (départ à la retraite de la titulaire)
- Consolider l'organisation et l'esprit d'équipe du personnel communal
- Poursuivre l'amélioration continue du système de santé et sécurité au travail
- Favoriser la formation continue des collaborateur-trice-s et celle d'apprenti-e-s
- Assurer la protection des données (par exemple, cybersécurité)

Planifier

- Orchestrer un développement harmonieux du territoire au sein de l'agglomération
- Réviser le plan d'affectation communal (PACom)
- Optimiser le réseau de transports publics
- Elaborer une politique de logement répondant aux besoins de la population
- Améliorer la qualité des espaces publics pour favoriser les rencontres intergénérationnelles
- Adapter la stratégie intercommunale scolaire en intégrant l'accueil de jour (Denges, Echandens, Lonay, Préverenges)

Valoriser

- Renforcer la qualité de vie des villageois-es
- Entretien et développer notre patrimoine bâti
- Œuvrer à une gestion efficiente de l'éclairage public
- Maintenir l'ordre public et la sécurité des citoyen-ne-s
- Optimiser la gestion des déchets, en relation avec les nouveaux enjeux
- Améliorer le réseau routier et modérer le trafic, en particulier au cœur du village
- Poursuivre la mise en conformité du séparatif et l'entretien des canalisations

Stimuler

- Dynamiser la vie associative locale et l'esprit villageois
- Promouvoir les activités sportives et culturelles
- Intégrer les principes du développement durable et de la biodiversité dans nos projets et encourager ces aspects auprès des citoyen-ne-s
- Établir un plan énergie et climat communal (PECC) et mettre en œuvre les mesures prioritaires
- Être acteur de la transition énergétique par la création d'un fond dédié
- Développer une politique de promotion économique en favorisant l'implantation et l'ancrage des entreprises
- Créer des infrastructures favorisant la mobilité douce

Communiquer

- Organiser une communication transparente et adaptée selon les lois en vigueur
- Développer les divers canaux de communication utilisés et préférés par la population
- Intégrer les nouvelles technologies et digitaliser l'information

SECTION I : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES PCI ET AFFAIRES MILITAIRES – SOCIÉTÉS LOCALES

M. Yves Furer

Appréciation générale

Notre boursier, M. Nicolas Emery, a pris à bras le corps la question du passage à MCH2 et nous sommes, grâce à son investissement, sur les bons rails pour pouvoir présenter le budget 2026 selon le plan comptable harmonisé.

En 2024, notre Administration a eu la joie de célébrer deux heureux évènements, ce qui a impliqué de remplacer temporairement les collaboratrices concernées durant leurs congés maternité.

L'étude relative à une nouvelle association scolaire a été très intense en 2024, afin de pouvoir présenter un projet aux seins des municipalités de Denges, Echandens, Préverenges et Lonay. Le projet ayant soulevé des questions, il va se poursuivre en 2025 en incluant la question de l'accueil de jour des enfants suite aux démissions de l'ensemble des membres du réseau de l'AJEMA en décembre 2024.

Région Morges¹ continue de soutenir activement les communes dans leurs activités en lien avec l'environnement, ainsi que la gestion du territoire et de la mobilité. Plusieurs séances ont eu lieu en 2024 au sein des différents Comités de politique régionale (COPOL) et ont permis de mettre en place plusieurs actions aux niveaux communal et régional.

Principaux dossiers traités

- Mutations au sein du personnel ;
- Actualisation des cahiers des charges ;
- Les Syndics des 4 Communes (Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) se sont réunis à plusieurs reprises pour traiter les affaires de l'EPSP (Etablissement Scolaire), des transports publics et scolaires, ainsi que d'autres sujets communs tels que l'analyse de la création d'une association scolaire ;
- Participation aux réunions des différentes associations et autres organisations (Région Morges, PCi, EPSP, ARCAM, etc.) ;
- Etablissement du budget 2025.

PERSPECTIVES D'ACTION

Amélioration continue du fonctionnement de l'administration communale

Adaptation du Règlement du personnel

Mise en place de MCH2 et entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Optimisation des archives et mise en place d'une GED

Continuation de l'étude portant sur la création d'une association intercommunale scolaire et d'accueil de jour des enfants

¹ Le rapport de Région Morges est téléchargeable sur notre site internet <https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>

Administration générale

L'administration communale a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, nouveau-nés, divers statuts, permis de séjour et cartes d'identité suisses (57 cartes délivrées en 2024, contre 66 en 2023).
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, vente de cartes CFF et cartes CGN.
- Demandes de location : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sport, local sous la Halle de sport), gestion des clefs. Suivi de la procédure pour toutes les réservations (demandes POCAMA, plans de parage, délivrance d'autorisations spéciales, etc.).
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Etude, contrôle et préparation aux décisions municipales des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique.
- Suivi des chantiers de la commune ainsi que des chantiers privés impliquant la commune.
- Organisation et participation aux visites de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi que notre spécialiste en sécurité des chantiers et protection incendie.
- Procédés de réclames : calculs, réalisation, accord et facturation.
- Elaboration de l'arrêté d'imposition, du budget, des comptes, d'analyses financières, d'un plan d'investissement et du plafond d'endettement, gestion des emprunts et des assurances.
- Rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions, contrats, accords, etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des différentes séances.
- Suivi des dossiers de naturalisation, procès-verbaux d'audition, organisation des tests, correspondance, etc. (15 demandes en 2024).
- Tenue du procès-verbal et suivi des séances de Commission de police.
- Courriers propres à l'Exécutif ainsi que de tous les secteurs, y compris l'archivage.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concessions.
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication, en particulier :
 - o Lon'Info (3 parutions en mars, juin et novembre)
 - o Site Internet
 - o Communiqués de presse et divers tous-ménages
 - o Page Facebook
- Relations avec le Conseil communal : soutien logistique pour les Commissions.
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion de l'ensemble du personnel communal (horaires, vacances, processus de recrutement, formation des apprentis, formation continue, etc.).
- Recrutement, accueil et formation de plusieurs nouveaux collaborateurs.
- Suivi des dossiers « révision du PACom », « PA en Carouge » et « RC 80 ».
- Gestion du PRU.

AG Flexi ou cartes journalières CFF

Les CFF ont mis à disposition un nouveau format de cartes journalières dégriffées Commune. Dorénavant, il y a un contingent national. Ces billets peuvent être achetés auprès de l'administration communale de Lonay. Toutes les personnes peuvent en bénéficier et ce même si vous n'êtes pas Lonaysan. Pour plus de détails, le site <https://www.cartejournaliere-commune.ch/fr#terms> est à votre disposition.

Si au début la population était dubitative quant à ce changement, cette proposition a néanmoins conquis nos habitants. En effet, la possibilité d'avoir un prix préférentiel et un supplément en 1^{ère} classe est relativement apprécié.

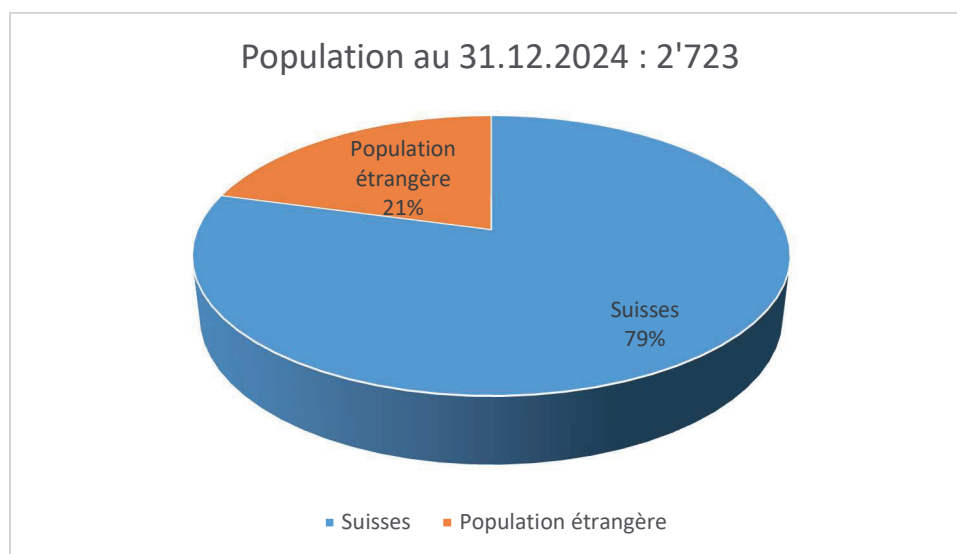
Cartes journalières CGN

Depuis le 1^{er} avril 2020, des cartes journalières CGN sont mises à disposition de la population pour un tarif unique de CHF 10.- par carte. Ces dernières donnent la possibilité de voyager en 1^{ère} classe sur toutes les lignes de la CGN.

Le contrôle des disponibilités est accessible en ligne à l'adresse <https://www.lonay.ch/abonnements-cgn>. Celui-ci ne permet cependant pas de réserver directement en ligne.

Population

Évolution de la population



Au 31 décembre 2024, la Commune de Lonay comptait **2'723** habitants inscrits en résidence principale (selon le registre communal, extrait du 27.02.2025). Selon le Scris, la population de Lonay est de 2'733 au 31.12.2024.

Il est à noter que les chiffres mentionnés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres « officiels » communiqués par le Canton de Vaud. En effet, les statistiques de notre programme informatique prennent en compte toutes les mutations des habitants du 1^{er} janvier au 31 décembre, y compris les dernières enregistrées en début d'année suivante. Celles du Canton (Scris) s'arrêtent quant à elles au 31 décembre et ne tiennent pas compte des derniers changements enregistrés après cette date.

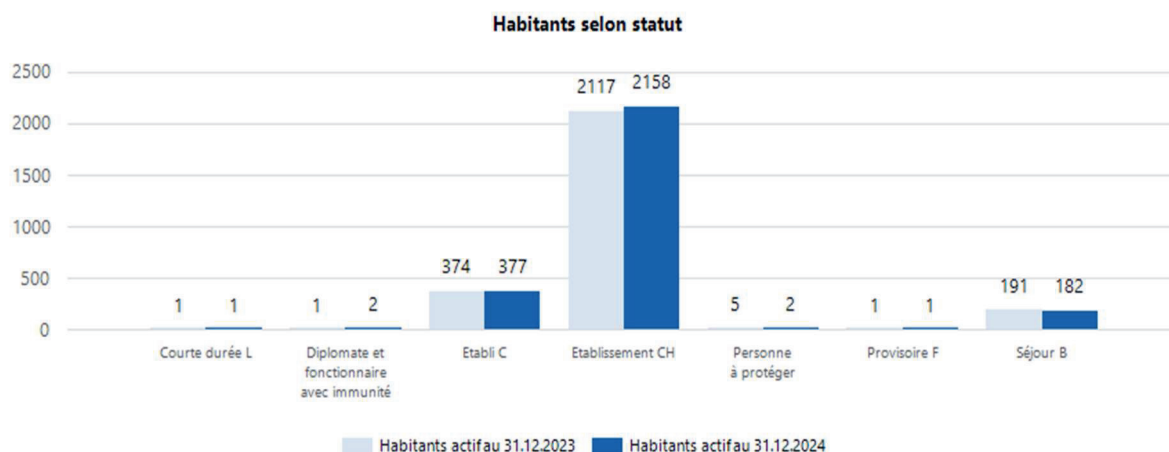
Naissances

26 bébés (21 en 2023) : 19 filles et 7 garçons sont nés à Lonay. Nos félicitations aux heureux parents !

Naturalisations

En 2024, quinze personnes ont déposé une demande de naturalisation sur la Commune de Lonay. Actuellement dix-neuf dossiers de naturalisation sont en cours de traitement.

Le tableau présenté ci-dessous montre les habitants selon leur statut.



Finances

C'est avec un bénéfice de CHF 336'817.62 que les comptes 2024 ont été bouclés, alors qu'au budget il avait été prévu un déficit de CHF 512'574.

Les commentaires en lien avec ces résultats sont mentionnés, comme chaque année, dans le cahier des comptes (préavis n° 03/2025), incluant la mention des dépenses imprévisibles et extraordinaires hors budget réalisées en 2024 conformément au préavis 05/2021 Renouvellement des autorisations générales pour la législature 2021-2026.

Ressources humaines

Etat de situation

Au 31 décembre 2024, l'effectif était de 32 collaborateurs pour 18.30 EPT, dont 17 femmes (7.42 EPT) et 15 hommes (10.88 EPT).

Pour le personnel fixe, 6 départs ont été enregistrés durant l'année 2024 : deux collaborateurs des Bâtiments et espaces publics, trois collaborateurs de l'administration (dont une fin d'apprentissage). Ces personnes ont été remplacées au terme de plusieurs processus de recrutement.

L'apprenti employé de commerce a obtenu son CFC au terme des 3 ans de formation. Un nouvel apprenti a été engagé au 1^{er} août 2024.

Après presque 8 ans de service, et de nombreux projets aboutis, Mme Elodie De Cagna, **Secrétaire municipale adjointe**, a quitté la Commune le 15 septembre 2024. Mme Bachofner, au bénéfice d'un Brevet de cadre en administration publique, l'a remplacée, d'abord durant le congé maternité puis en CDI dès le 1^{er} octobre 2024.

Suite au départ de deux **employés des Bâtiments et espaces publics**, deux nouveaux collaborateurs ont été engagés aux 1^{er} août et 1^{er} octobre 2024.

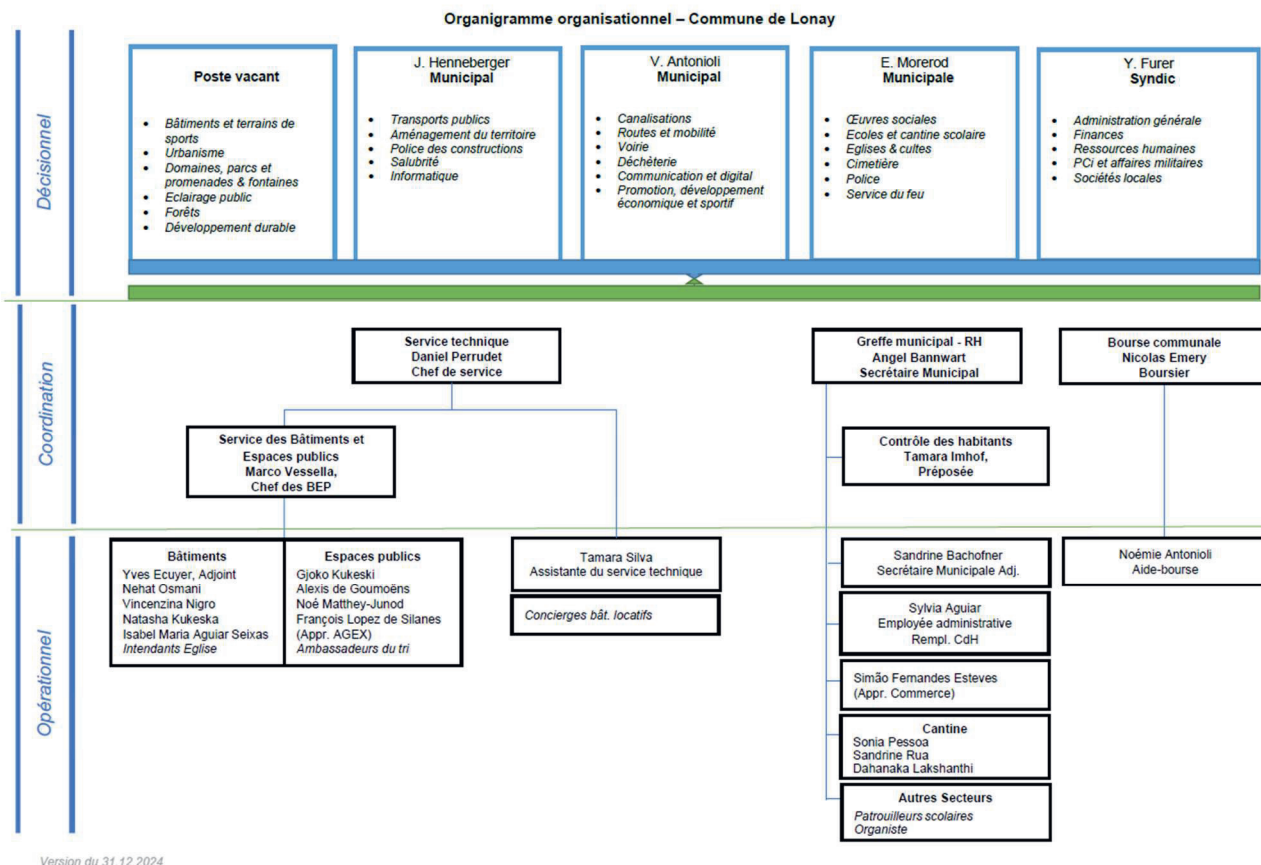
Une **employée administrative**, assumant des tâches greffe et contrôle des habitants, a quitté la Commune le 31 octobre 2024. Elle a été remplacée par une nouvelle collaboratrice le 1^{er} novembre 2024.

Un **Ambassadeur du tri** a été engagé le 1^{er} juin 2024 pour compléter l'équipe en place et un autre nous a quitté.

Afin de renforcer l'équipe de conciergerie durant les **nettoyages d'été**, **onze jeunes** ont été sélectionnés au terme d'un recrutement afin de travailler dans les collèges durant les deux premières semaines de vacances scolaires.

Suite à son départ à la retraite, **l'Intendante de l'Eglise** a été remplacée.

Voici le schéma organisationnel au 31 décembre 2024 :



Formation continue

Les collaborateurs suivent régulièrement des cours leur permettant d'affiner leurs connaissances spécifiques, le plus souvent par le biais de l'ARCAM, de l'UCV ou du Centre d'éducation permanente (CEP) qui dispensent toutes sortes de formations pratiques pour l'action publique. La formation continue est vivement encouragée par la Municipalité.

En 2024, les collaborateurs des Bâtiments et Espaces publics ont suivi la formation Vetrok pour les nettoyages de base.

Le secrétaire municipal a suivi le cours « formateur en entreprise selon l'Orfo 2023 » pour les apprentis. La secrétaire adjointe a terminé son brevet de cadre en administration publique entamé avant son engagement.

Le chef du service technique a suivi la formation ECA pour les communes, accompagné par sa collaboratrice, et la formation ECA organisée par l'Aviatco (association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux). Une formation a également été suivie pour pouvoir établir un inventaire des arbres remarquables.

Le boursier a suivi diverses formations sur MCH2 (modèle comptable harmonisé), la péréquation financière, le bouclage des comptes, la gestion des salaires, la préparation du budget, la TVA dans les collectivités publiques, la gestion des domaines autofinancés et la procédure des poursuites.

La préposée au Contrôle des habitants a démarré sa formation de spécialiste en contrôle des habitants.

Protection civile District de Morges (PCi)¹

Le mardi 25 juin 2024 à 19h30, les spécialistes Pci de la protection des biens culturels en collaboration avec la FIR sont intervenus à Apples suite à de violentes précipitations afin de préserver les archives communales. Une heure plus tard, c'est une deuxième intervention de la Pci qui a été nécessaire pour appuyer le SDIS en ville de Morges en posant plusieurs tonnes de sacs de sable afin de limiter au mieux les dégâts, la rivière La Morges ayant débordé et de multiples sites ayant été inondés. Ce sont également plus de 100 repas qui ont été cuisinés et distribués aux différents intervenants. Au total, ce sont 29 miliciens et 4 professionnels qui ont été engagés pendant cette nuit-là de 19h30 à 05h00 du matin.

Une nouvelle mobilisation a été nécessaire le samedi 29 juin. De nouveaux sacs de sable ont été disposés au centre-ville afin de renforcer le dispositif mis en place pour une tempête annoncée durant la nuit de samedi à dimanche. Finalement, cette fois, la météo a été plus clémente que les prévisions et aucun dégât supplémentaire n'a été répertorié.

Il est à relever que c'est la première fois que l'ORPC mène à bien trois interventions simultanées dans trois localités différentes (Hautemorges, Morges, Echichens).

Sociétés locales

L'Union des Sociétés locales (USL) de Lonay regroupe l'ensemble des clubs et associations du village. La liste des sociétés locales, ainsi que les coordonnées des responsables, sont consultables sur le site Internet de la Commune sous la rubrique « Vivre à Lonay ».

Culture

En 2024, la CCL était constituée de 8 membres :

Sandrine Guillin Borremans – Présidente et secrétaire

Alexandra Martin-Gante – Caissière

Valérie Kaltenrieder, Priska Dutoit Scheuner, Nicole Aeberhard, Anne-Rose Della Santa et Adrian Gloor – Membres.

Activités 2024 :

Janvier	5 représentations du spectacle des Branle-Cloches. Entre 50 et 150 spectateurs par soir.
26 mai	Spectacle pour enfants annulé suite à un accident de l'artiste
2 juin	Vide-dressing printemps-été
19, 20 juin	Collaboration avec l'EP de Préverenges pour le spectacle des 8H mis en scène par Mme Sarrasin, 200 spectateurs chaque soir
22 juin	Marché artisanal dans le cadre de la fête au village
8 août	Open air, environ 50 personnes
29 septembre	20 ^{ème} édition du vide dressing
22-24 novembre	2 ^{ème} édition du Festival d'improvisation Lonay. Divers matchs durant le week-end
5 décembre	Concert classique, rencontres musicales de Lonay-Préverenges, environ 50 personnes.

¹ Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet : <https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>

Les manifestations spéciales en 2024

En 2024, diverses manifestations orchestrées par les sociétés locales ont enchanté les habitants, avec le retour de la Fête au Village.

La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise la fête de l'Épiphanie sur la place devant l'ancien bâtiment de la Poste (devenu depuis l'Administration communale). Les familles se rassemblent autour du vin chaud et des gâteaux des Rois.

La Fête au Village

Après 8 ans d'absence, la Fête au Village, organisée par l'Union des Sociétés Locales (USL) a fait son grand retour du 21 au 23 juin 2024. Ce rendez-vous est destiné à présenter les différentes sociétés locales à la population avec animations diverses telles que concerts et marché ainsi qu'à favoriser les contacts intergénérationnels.

La Fête nationale du 1^{er} Août

La Municipalité a eu le plaisir d'organiser la Fête nationale sur les terrains du Centre sportif. Le traditionnel repas, offert par la Commune, a été servi par la Jeunesse de Lonay.

Fenêtres de l'Avent

Le personnel communal a pris part aux Fenêtres de l'Avent organisées par la Commission culturelle. En date du 2 décembre 2024, la population a été invitée à l'apéritif préparé par les collaborateurs, sur la place devant l'entrée de l'Administration.

Souper de fin d'année

Le traditionnel souper de fin d'année a rassemblé dans une ambiance conviviale les membres du Conseil, les entreprises partenaires, les sociétés locales, les enseignants œuvrant à Lonay, la Direction des écoles ainsi que le personnel communal. L'animation de cette soirée festive a été assurée par la chanteuse Naty Jane.

SECTION II : ŒUVRES SOCIALES – ECOLES ET CANTINE SCOLAIRE – EGLISES & CULTES – CIMETIÈRE – POLICE – SERVICE DU FEU

Mme Elisabeth Morerod

Appréciation générale

Le groupe de travail du bureau de l'Entente est toujours actif pour que l'association scolaire et d'accueil de jour puisse se développer.

Préparation pour le futur appel d'offre pour les transports scolaires.

Coordination avec les quatre Communes afin d'améliorer la prise en charge des élèves dans les transports scolaires.

Mise en place d'une surveillance aux arrêts de bus pour les élèves venant d'autres villages.

Recrutement et engagement de nouvelles patrouilleuses scolaires et surveillante cantine.

Veiller à la sécurité et au bien-être des citoyens.

Participation au groupe de travail pour l'amélioration des zones de parcage à la zone sportive.

Principaux dossiers traités

- Groupe de travail pour la création d'une association scolaire intercommunale et d'accueil de jour ;
- Participation aux séances du Conseil d'Etablissement ;
- Participation aux séances de la Commission bibliothèque et de l'association de la ludothèque ;
- Participation aux réunions et assemblées œcuméniques ;
- Lien étroit avec les Aînés et organisation des visites aux jubilaires ;
- Organisation de séances de travail en lien avec la sécurité (Gendarmerie, AVCD, GS Sécurité, TSP et Espace prévention la Côte) ;
- Gestion des dossiers en lien avec la sécurité publique et la population (déléguée à l'intégration)
- Recherche de solutions pour le parcage au Centre sportif
- Elaboration du Règlement de police
- Plan canicule

Œuvres sociales

ARASMAC¹, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay

Chaque Commune est représentée par un membre de la Municipalité. Mme Morerod a été élue pour l'ensemble de la législature.

PERSPECTIVES D'ACTION

Adoption et mise en œuvre du nouveau Règlement de police

Rencontres et échanges ponctuels avec la Gendarmerie, GS Sécurité et la Travailleuse Sociale de Proximité

Participation à divers groupes de travail de l'EPSP et du bureau de l'Entente

¹ Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet : <https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>

Les Communes se sont prononcées sur plusieurs préavis et notamment certains concernant l'augmentation du nombre de places d'accueil des établissements qui dépendent du réseau AJEMA.

Le budget et les comptes ont également été validés.

Aînés et jubilaires

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chaque visite est l'occasion de découvrir une histoire et de partager un moment convivial avec nos aînés. En 2024, 18 personnes ont fêté leurs 90 ans. Une personne a fêté ses 100 ans et a également eu droit à une visite officielle. Six personnes ont eu 101 ans et plus. La doyenne de Lonay ayant eu 106 ans.

Nous avons pris part à diverses activités avec les Aînés. Nous avons la chance de pouvoir compter sur un Comité des aînés très actif et engagé. Leur programme diversifié et complet est accessible dans l'Agenda sur notre site internet.

Jeunesse

Univers 1028

La Commune de Lonay collabore avec diverses structures, notamment Univers 1028 à Préverenges qui accueille les jeunes de 10 à 18 ans.

Le nombre de membres d'Univers 1028 (centre d'animation et de rencontres pour les jeunes) au 31.12.2024 est de 240 (268 en 2023), dont 17 domiciliés à Lonay.

En 2024, 9'424 (9'375 en 2023) jeunes ont été accueillis.

Selon les statistiques, 11 % des jeunes de 10 à 16 ans qui fréquentent Univers 1028 viennent de Lonay mais aucun jeune lonaysan/anne de plus 16 ans n'a fréquenté Univers 1028.

Le centre d'animation et de rencontre pour les jeunes accueille les jeunes à midi et l'après-midi, organise des ateliers, des soirées repas, participe à des événements culturels, organise des activités les mercredis après-midi, etc.

En 2024, Univers 1028 a fêté ses 20 ans lors d'un week-end festif organisé le 8 juin. L'événement a rassemblé plus de 300 personnes.

Un Escape Game a également été organisé pour la 4^{ème} fois. Un groupe de jeunes de 10 à 14 ans a imaginé l'histoire, créé les décors et réalisé les énigmes. 90 personnes ont pris part à ce jeu, ce qui a généré un bénéfice de CHF 760.00 qui financera partiellement une sortie à Europapark.

Les activités ainsi organisées au sein d'Univers 1028 rencontrent de plus en plus de succès auprès des jeunes et de la population en général. L'animatrice coresponsable Mme Nupur Ternynck a quitté ses fonctions. Elle est remplacée par M. Swan Kuhn avec Mme Aurélia Berthoud qui officiera comme adjointe. Un nouvel engagement est prévu pour 2025.

Passeport-Vacances

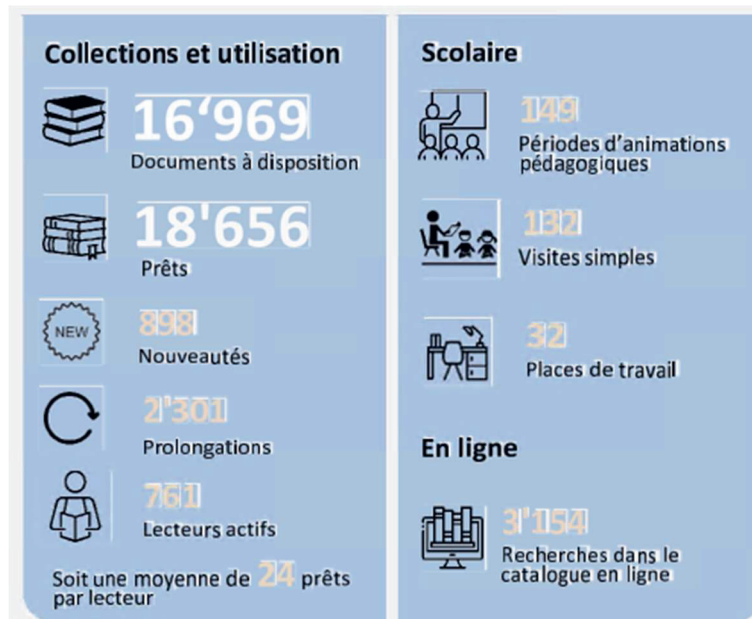
Comme chaque année le Passeport-Vacances a eu lieu en octobre. Ce sont 270 activités proposées aux jeunes de 6 à 16 ans.

Bibliothèque du collège des Pressoirs¹

Les Municipalités de Lonay et Préverenges sont représentées au sein de la « Commission bibliothèques », ainsi que le directeur de l'EPSP, les bibliothécaires et plusieurs enseignants.

¹ Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch
<https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>

La bibliothèque de Lonay est ouverte 8h30 par semaine. Ces plages d'ouverture sont réparties sur les lundis, mercredis et vendredis.



La bibliothèque scolaire du collège des Pressoirs a des horaires qui permettent l'accueil des élèves 3 fois par semaine pendant leur pause de midi. Toutes les informations se trouvent sur le site internet :

- <https://bibliotheques.edu-vd.ch/bibliotheques-scolaires/bibliotheque-scolaire-de-preverenges-et-environs>

Ludothèque¹

La ludothèque ToujouChouette reste active sur ses sites d'Echandens et de Préverenges et organise également des après-midi jeux à Lonay plusieurs fois par an.

Réseau Santé La Côte¹

La Commune de Lonay fait partie de la Fondation La Côte et du Réseau Santé La Côte dont fait partie l'Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

Travailleur social de proximité¹

La Commune de Lonay est membre d'Espace prévention La Côte, et une convention a été signée pour permettre l'intervention de la Travailleuse sociale de proximité (TSP) dans notre village.

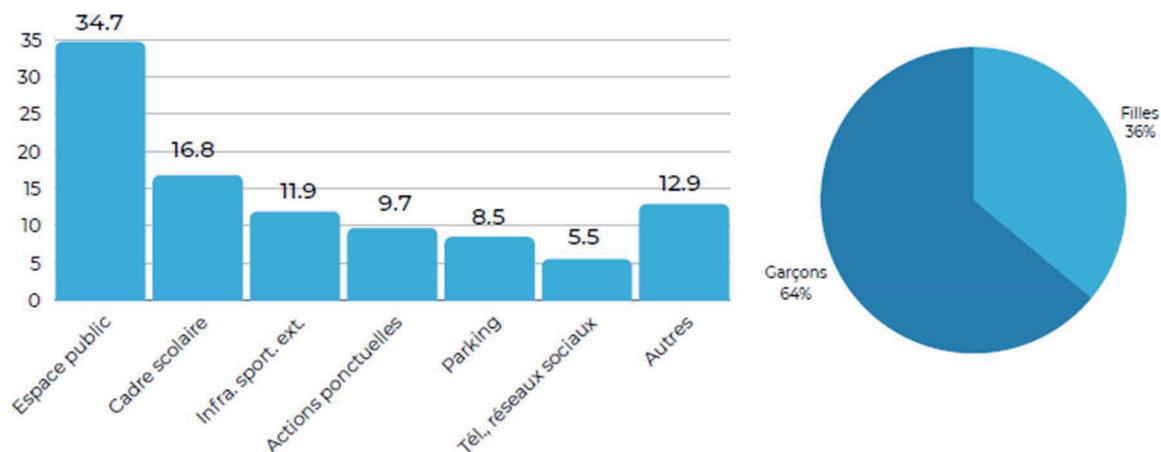
Pour favoriser le contact direct avec les jeunes, les TSP mettent en place divers dispositifs appelés « points d'accroche ». Qu'il s'agisse de leur présence dans l'espace public, sur les réseaux sociaux, ou d'actions de prévention et de projets participatifs, les TSP savent s'adapter à leur public pour répondre aux besoins spécifiques des réalités locales.

La TSP a principalement rencontré les jeunes dans l'espace public, notamment à la place de jeux des Pressoirs et autour du Centre Sportif en Faclay, des lieux fréquentés pour les moments de détente. Le parking souterrain, autrefois populaire pour les rassemblements, a vu sa fréquentation diminuer en raison des travaux, par rapport à l'année précédente. La TSP a intensifié sa présence en soirée, en particulier face aux incivilités signalées par la Commune

¹ Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet www.lonay.ch
<https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>

dans certains lieux. Globalement, les interactions avec les jeunes de Lonay se sont déroulées positivement, dans une ambiance calme. Le travail de visibilité de la TSP auprès de ce public continue. En tout, 505 contacts ont été réalisés au cours de l'année 2024, abordant principalement les sujets de l'école, du travail, de l'apprentissage et des relations interpersonnelles.

Contacts par lieux de rencontre en %



Lonay

55 passages

505 contacts

Projets et actions citoyens :

Porteurs et porteuses de paroles

- Au printemps, un projet d'expression autour de la phrase « Etre jeune à Lonay » a pris place dans l'espace public à six reprises. Ce projet a offert aux personnes rencontrées l'opportunité de pouvoir s'exprimer sur la jeunesse et de partager leurs réflexions sur ce sujet en inscrivant leurs pensées sur des cartons, devenant ainsi des témoignages exposés publiquement. Ce projet a permis à la TSP de rencontrer de nouveaux jeunes. En fin d'année, un article rédigé par la TSP, regroupant ces témoignages, a été publié dans le journal communal.

Présentation en classe

- À la fin de l'année scolaire 2023-2024, la TSP a présenté son mandat aux élèves de 9-10S. En début d'année scolaire 2024-2025, elle a également eu l'opportunité de se présenter avec l'éducatrice en milieu scolaire aux nouveaux élèves de 9S, mettant en lumière la complémentarité de leurs rôles. Cette démarche a facilité les échanges, les élèves reconnaissant plus facilement la TSP et certains osent l'aborder spontanément.

Présence manifestations locales

- La TSP s'est activement mobilisée dans diverses manifestations locales, notamment par une présence mobile, un stand de prévention à la Fête au Village en juin ainsi que par l'organisation d'une fenêtre de l'Avent en décembre.

Espace prévention

En 2024, les Aînés ont pu profiter des prestations proposées par l'Espace prévention. Tout habitant de Lonay peut avoir accès à cet Espace. Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur le site internet <https://www.espace-prevention-lacote.ch/>

Ecoles et cantine scolaires

Bureau de l'Entente

Le Bureau de l'Entente est composé de huit conseillers municipaux des quatre Communes, dont les quatre en charge des écoles, ainsi que du directeur de l'EPSP. Il s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter divers sujets.

Des groupes de travail et d'informations concernant le suivi du projet de construction du nouveau collège d'Echandens ont eu lieu en 2024.

Conseil d'établissement

Il est composé du directeur de l'EPSP, ainsi que d'une secrétaire et de 16 membres répartis ainsi :

- 4 représentants des autorités communales ;
- 4 représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- 4 représentants des organisations concernées par la vie de l'établissement ;
- 4 représentants des enseignants au sein de l'établissement.

Enclassement (situation au 1^{er} octobre 2024)

261 élèves de 1^{ère} à 8^{ème} HarmoS sont enclassés dans 14 classes soit 1 classe de plus qu'en 2023 et 20 élèves supplémentaires à Lonay. Ils sont répartis de la manière suivante (collèges des Combes et des Pressoirs) :

Nombre de classes	Élèves de Préverenges	Elèves de Lonay	Elèves d'Echandens	Elèves de Denges	Autres	Total
14	13	176	44	27	1	261

Le total des élèves scolarisés à Lonay est resté à 261, comme en 2023.

Les élèves habitant Lonay sont au nombre de 176 soit 23 de plus qu'en 2023.

La cérémonie des promotions a eu lieu le vendredi 29 juin 2024 à Préverenges. Le discours officiel des autorités a été prononcé par Mme Katarina Zurn, Municipale à Echandens.

Cantines communale et scolaire

La cantine communale est de plus en plus fréquentée et fortement appréciée. Cet accueil communal permet de libérer des places à l'UAPE pour le repas de midi. Les élèves sont pris en charge entre 12h et 14h et une surveillance est assurée par notre personnel de cantine ainsi que par la bibliothécaire après le repas.

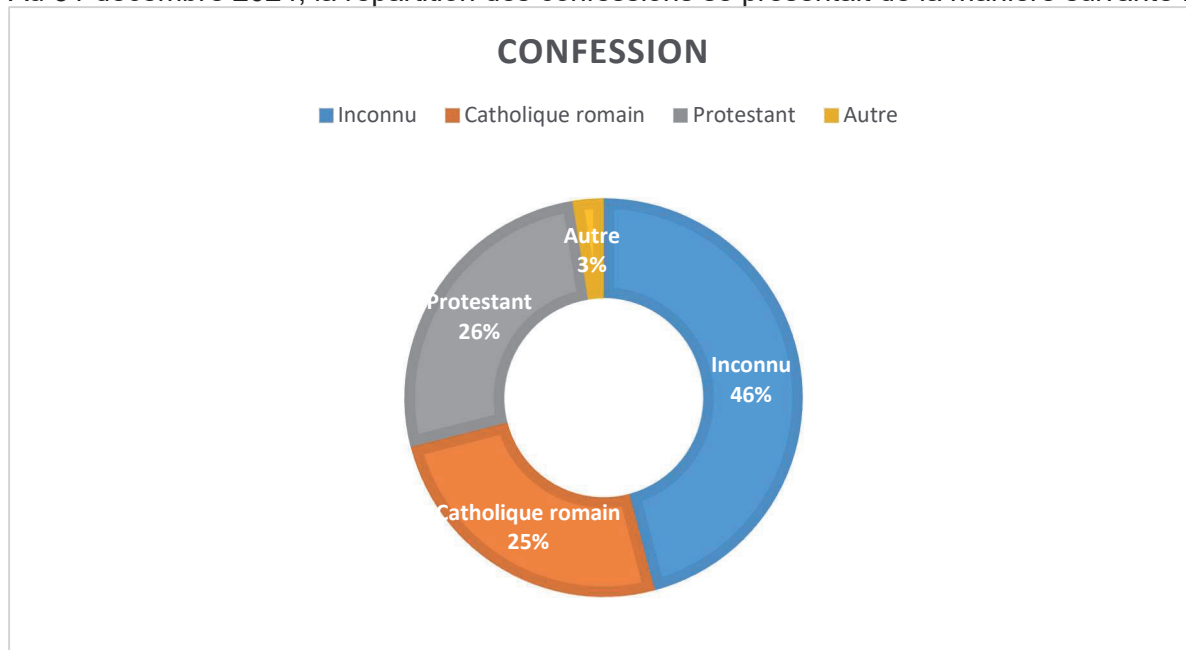
Depuis le début de l'année scolaires 2024-2025, 21 élèves fréquentent la Cantine des 6^{ème} année. Cela représente un total de 1'324 repas servis en 2024 soit une augmentation du nombre de repas de plus de 70% avec l'année scolaire 2023-2024. Pour faire face à cet afflux de nouveaux repas, sachant qu'il y a également des élèves de 7^{ème} et 8^{ème} année qui mangent dans cette cantine, une nouvelle surveillante a été engagée.

Les menus de la semaine sont publiés sur notre site internet sur la page www.lonay.ch/cantine-de-lonay.

Les inscriptions pour les 7^{ème} et 8^{ème} HarmoS se font auprès de l'établissement scolaire de Préverenges sous le site <https://www.preverenges.ch/cantines/12419>.

Eglises & Cultes

Au 31 décembre 2024, la répartition des confessions se présentait de la manière suivante :



Les confessions « inconnues » représentent en réalité les personnes qui se déclarent sans appartenance religieuse lors de leur inscription au Registre du contrôle de l'habitant.

Paroisse protestante

La Paroisse dénommée « Lonay-Préverenges-Vullierens » couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Elle était administrée par la Pasteure Corinne Méan jusqu'au 30 juin 2024. A partir de cette date la diacre Eveline Heutmann et la diacre suffragante Snjezana Haldi, officient dans notre Paroisse. Elles participent et animent différentes manifestations communales.

Le centre paroissial est toujours soutenu financièrement par la Commune.

De plus amples informations sont disponibles sur le site www.eerv.ch/region/morges-aubonne/lonay-preverenges-vullierens/accueil.

Paroisse catholique

La Paroisse catholique comprend les Communes de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. Trente-et-une Communes en font partie et ses principaux lieux de cultes pour notre région sont : l'Eglise de Morges, l'Eglise de la Longeraie, la Chapelle de Préverenges, l'Eglise de St-Prex, la Chapelle d'Aubonne, la Chapelle d'Apples et la Chapelle de Bière.

La Paroisse est sous la responsabilité de l'Abbé Charlemagne Diawara-Doré (Curé modérateur) et des Abbés Jean-Bosco Rwashya, Serge Tsunda, ainsi que des Prêtres Raimundo Mendes de Freitas, pour la communauté lusophone et Felipe Sardinha Bueno, pour la communauté italophone et hispanophone.

Vous pouvez retrouver d'autres informations sur le lien suivant : www.cath-vd.ch/paroisses/morges

Soutiens financiers ponctuels

Le détail de ces informations figure dans les comptes 2024.

Cimetière

De nouveaux aménagements et embellissement du cimetière dans le prolongement du préavis de désaffectation, Préavis n° 01-2023 ont été effectués.

Afin d'assurer des emplacements pour de futurs défunts, les tombes 158 - 176, 178 - 182, 184, 186, 189, 191 - 193 et 196 ont été désaffectées. Leurs ornements et stèles ont été retirés. Une prairie herbeuse a été plantée au lieu et place des tombes.

Comme chaque année, le Service de voirie procède aux inhumations et assure l'entretien des chemins ainsi que des différentes installations.

L'administration communale de Lonay a eu le regret d'enregistrer 41 décès. Ces décès ont été recensés comme suit :

- Trente-trois incinérations à Lonay dont deux personnes qui reposent au Jardin du souvenir, trois en tombe cinéraire à Lonay et vingt-huit autres personnes qui reposent à l'extérieur de notre Commune ou auprès de leur famille ;
- Huit inhumations, dont une au cimetière de Lonay. Les sept autres personnes reposent à l'extérieur de la Commune.

Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés, à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière.

Le Règlement du cimetière autorise également la « réservation » de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.

Police

L'entreprise GS Sécurité poursuit ses prestations sur le territoire de Lonay en réalisant des rondes hebdomadaires à proximité des bâtiments communaux.

Police-population

Le constat est toujours positif. Les informations de la Police à la population se font directement.

Poste mobile de la Gendarmerie

Le poste mobile s'est déplacé 3 fois sur le territoire de Lonay en 2024 (contre 4 en 2023). Après chaque passage, un bref compte-rendu est transmis au Greffe municipal. A cette occasion, plus de 35 citoyens ont été rencontrés. Plusieurs véhicules et individus suspects ont été signalés, une personne a également amené 7 armes à feu et 2 visites de victimes de cambriolages ont été effectuées.

Association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)

Lonay a pu profiter de différentes prestations. Cette association a pour but de défendre les intérêts des Communes qui n'ont pas de police municipale, mais qui ont un partenariat avec la Police cantonale vaudoise pour l'ensemble des tâches liées à la sécurité, selon la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV).

Dans ce cadre, le Président de ladite association rencontre régulièrement la Commandante de la Police cantonale. En fonction des thèmes abordés, nous sommes conviés à participer à ces séances.

Commission de police

Les membres de cette Commission sont : Mme Elisabeth Morerod, Présidente et Conseillère municipale, ainsi que MM. Yves Furer, Syndic, et Vincent Antonioli, Conseiller municipal. Cette dernière a été consultée mensuellement en 2024 pour traiter plus d'une centaine de dossiers.

Sa principale mission consiste à rendre des ordonnances pénales dans le cadre d'infractions commises sur le domaine public ainsi que sur des parcelles privées mises à ban. Elle officie comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre.

Sécurité municipale

La Sécurité municipale est toujours assurée par les Assistants de Sécurité Publique (ASP) de la Commune de Préverenges.

Un nouvel ASP a été engagé par la Commune de Préverenges au 1^{er} novembre 2024. La Municipalité de Lonay l'a rencontré à l'occasion de son assermentation en date du 4 novembre 2024.

Criminalité

Les statistiques de la Police cantonale vaudoise font ressortir 679 événements (424 en 2023), dont les principaux sont représentés ci-dessous :

110	CIRC-AR - PANNE VEHICULE
91	CIRC-AR - DIVERS
78	FUITE D'UN LIEU DE PLACEMENT
74	ESCORTE
32	CIRC-AR - CHANTIER
17	LITIGE
16	VOL PAR EFFRACTION
16	VEHICULE SUSPECT
14	INDIVIDU SUSPECT
14	ANIMAUX

Chiens

Au 31 décembre 2024, 144 chiens (157 en 2023) sont inscrits à la Commune de Lonay.

Service du feu

SIS Morget ¹



Mot du Commandant, Maj Thierry Charrey

Le rapport d'activités est l'occasion de retracer l'année écoulée, de vous présenter les statistiques du nombre d'interventions ainsi que leurs types. Mais c'est surtout l'occasion de mettre en lumière l'implication des femmes et hommes du SIS Morget qui s'engagent jour et nuit au profit de la population de notre région.

C'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous à travers ce dernier rapport d'activités en tant que commandant des sapeurs-pompiers du SIS Morget. Alors que je quitterai mes

¹ Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet : <https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>.

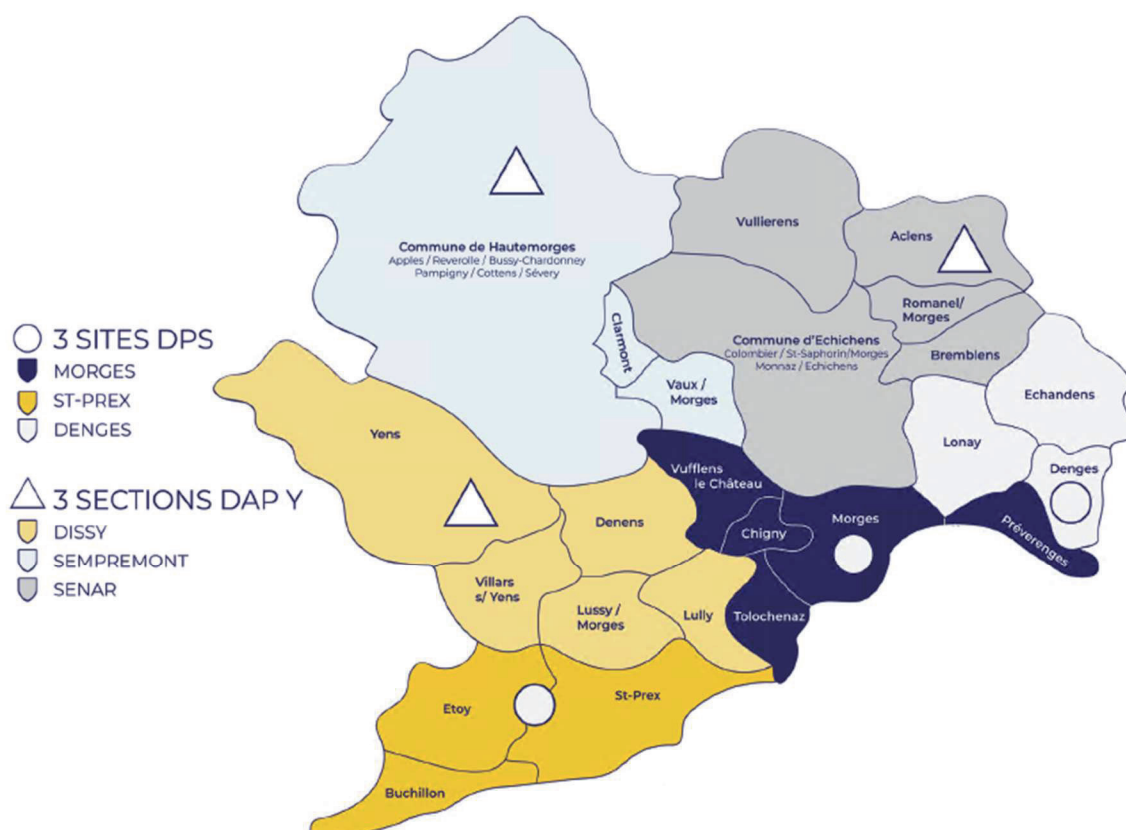
fonctions en avril 2025, ce document témoigne une fois de plus de l'engagement, de la résilience et de la solidarité qui caractérisent notre corporation.

L'année écoulée a été marquée par un événement exceptionnel, celui des inondations importantes qui ont frappé Morges et toute la région le 25 juin. Ces crues soudaines ont mis à l'épreuve nos capacités d'intervention, mobilisant nos équipes durant plus de 28 heures pour protéger les biens et, surtout, assurer la sécurité des habitants. Grâce à la préparation, à l'entraînement rigoureux de nos équipes et à leur courage sur le terrain, nous avons pu limiter les dégâts et répondre efficacement à l'urgence.

Ces interventions ont également mis en lumière la force de notre collaboration avec les autorités locales, les partenaires de la sécurité et, bien sûr, les citoyens qui ont fait preuve d'une solidarité exemplaire

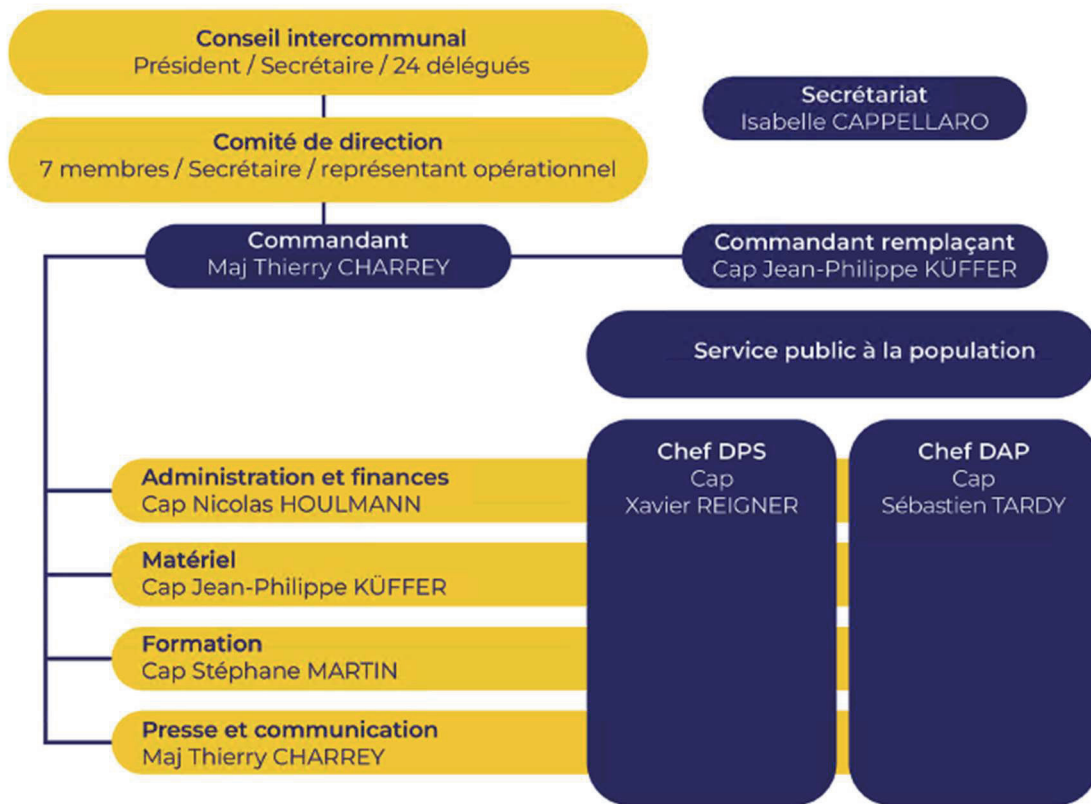
Au-delà de cet événement marquant, nous avons renforcé nos moyens techniques, modernisé certains équipements et poursuivi la formation continue de nos effectifs. Ces efforts visent à garantir une réponse toujours plus rapide, adaptée et efficace face aux défis de plus en plus complexes.

Enfin, je tenais personnellement à remercier sincèrement l'ensemble des sapeurs, sous-officiers, officiers, pour votre engagement, votre abnégation et votre collaboration au profit des habitants de notre région, sans oublier les travailleurs de l'ombre que sont les équipes responsables du matériel, les formateurs et encadrants, pour l'excellent travail réalisé tout au long de l'année. Mes remerciements vont également à nos partenaires sécuritaires pour la parfaite collaboration au quotidien, ainsi qu'au CODIR et à nos autorités politiques pour le soutien, la confiance accordée et la mise à disposition des moyens financiers qui nous permettent de garantir nos missions. Et enfin à l'ECA, partenaire privilégié, pour le précieux soutien et la très bonne collaboration.



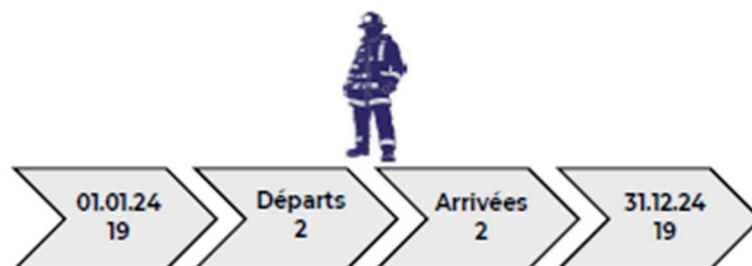
Organisation générale :

Organigramme du SIS Morget :



Évolution des effectifs par Organe d'Intervention (OI)

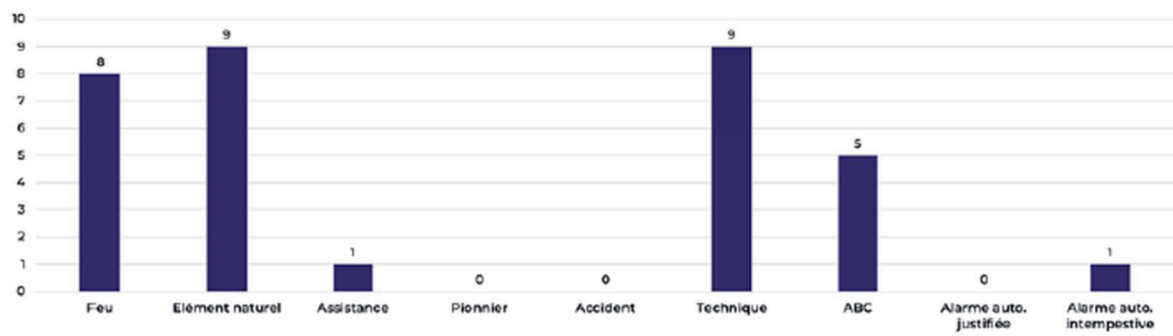
OI Denges DPS catégorie B



Chef de site : Plt Michaël Michel
Suppléant Chef de site : Adj Mathieu Bayet
Responsable formation : Adj Mathieu Bayet
Chef matériel : Sgtn Steen Boschetti

Interventions pour l'OI de Denges :

OI Denges – 33 interventions dont 19 à Lonay



SECTION III : BÂTIMENTS ET TERRAINS DE SPORTS – URBANISME – DOMAINES, PARCS ET PROMENADES & FONTAINES – ECLAIRAGE PUBLIC – FORÊTS – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mme Christel Détraz jusqu'au 03.12.2024,

Cette section a été exceptionnellement établie par le service technique

Appréciation générale

Plusieurs projets ont occupé l'année 2024. Concernant le patrimoine communal, l'objectif est toujours de l'entretenir et de le protéger, tout en gérant nos bâtiments et infrastructures de manière efficace, efficiente et durable.

La rénovation du complexe de la Poste 10/12 a été pratiquement achevée en 2024. Le résultat a été apprécié par les locataires mais également par les commerçants.

Nos installations sportives ont également subi d'importants travaux dans le but de les restaurer et d'améliorer l'accueil et la sécurité des utilisateurs.

Principaux dossiers traités

- Suivi des travaux :
 - Rénovation de la Poste 10/12 (Préavis 03-22)
 - 04 - 2024 - Assainissement des vestiaires du centre sportif (Préavis 04-2024)
 - Optimisation de la Halle de sport (Préavis 05-2024)
- Recensement des arbres remarquables ;
- Mise en œuvre du Plan Energie et Climat Communal (PECC) ;
- Exécution et suivi de l'optimisation de l'éclairage public ;
- Sécurisation des chemins forestiers ;
- Optimisation du service « Bâtiments et Espaces publics » ;
- Participation au Comité Politique (COPOL) Environnement de Région Morges ;
- Participation aux séances du Bureau de l'Entente (EPSP).

PERSPECTIVES D'ACTION

Poste 10 : Fin de la rénovation du Complexe

Elaboration de CECB+ des bâtiments communaux manquants

Finalisation de l'optimisation de l'éclairage public

Elaboration du Règlement communal des arbres

Sécurisation et entretien des chemins forestiers

PRU

Du 28 au 31 octobre, la dernière livraison logistique des points de rencontre d'urgence (PRU) pour les 39 communes du District a été effectuée. Les anciennes radios ont été remplacées par du matériel neuf et les signalétiques officielles ont été remises aux communes. Désormais, la gestion des PRU incombe aux autorités communales, avec certains cas spécifiques restant sous la supervision d'organes politiques ou sécuritaires.

Bâtiments

Intempéries

En date du 25 juin 2024, une tempête a frappé notre région, engendrant des dommages importants.

Le bâtiment de la poste 10, en travaux, ainsi que le centre sportif ont été particulièrement touchés. Le nécessaire a été fait pour la remise en état des lieux et les frais y relatifs ont été pris en charge par l'assurance ECA.

Rénovation du complexe du Chemin de la Poste 10/12

La rénovation du complexe du chemin de la poste 10/12 a presque été finalisée en 2024. La terrasse publique a été rénovée juste à temps pour la fenêtre de l'Avent de la commune devant les portes de l'administration. Certaines finitions sont prévues en 2025, mais la majeure partie des travaux est achevée et les nuisances pour les habitants et utilisateurs du complexe sont terminées.

Administration communale, Poste 12

La nouvelle entreprise en charge de l'entretien des bureaux de l'administration a débuté son mandat au 1^{er} janvier 2024.

Les locaux de l'administration n'appellent pas d'autres commentaires particuliers pour l'année 2024.

Halle de sport

Conformément au préavis 05/2024 la Halle de sport a fait l'objet de grands travaux de rafraîchissement :

- L'ensemble des luminaires de la salle de gym et du stand de tir a été remplacé par un système à LED et mis aux normes.
- Une nouvelle porte d'entrée permettant l'installation d'un système d'ouverture sécurisé a été installée.
- De nouvelles barrières et de nouveaux garde-corps aux normes actuelles SIA ont été installés.
- Plusieurs peintures ont été refaites.
- Certains carreaux et certains joints de carrelage ont été refaits pour des questions de salubrité et afin d'éviter des problèmes d'infiltration d'eau.
- Un portique de sécurité (limitateur de hauteur) a été installé à l'entrée du parking du côté du chemin de la Creuse.

Centre sportif

Conformément au préavis 04/2024, les vestiaires du centre sportif ont été assainis. La peinture des vestiaires et de douches a été refaite. Afin d'éviter de nouvelles moisissures dans les douches, l'écoulement a été amélioré avec la pose de carrelage.

Bâtiment de la voirie

Ce bâtiment ne nécessite pas de commentaire spécifique pour l'année 2024.

Maison des Pressoirs

Ce bâtiment ne nécessite pas de commentaire spécifique pour l'année 2024.

La Poudrière

Ce bâtiment ne nécessite pas de commentaire spécifique pour l'année 2024.

Bâtiments scolaires

Collège des Combes

Une clôture a été installée afin d'éviter que les enfants ne montent sur le muret de la cour d'école.

Collège des Pressoirs

Un nouveau contrat d'entretien de l'ascenseur a été conclu. Il débutera en 2025.

Bâtiments locatifs

Place de l'Eglise 3 – Maison de Commune

Suite à une demande du locataire et l'élaboration du CECB+, les combles du bâtiment ont été isolées fin 2024. La Maison de Commune (Place de l'Eglise 3) est toujours louée à un fiduciaire privé. Les WC publics de ce bâtiment, ainsi que l'installation de chauffage, ont subi quelques petits travaux d'entretien en 2024.

Route de la Chérard 22 – Vieux collège

Deux changements de locataires sont intervenus dans les 3.5 pièces au 1^{er} étage après la réalisation de travaux de rafraîchissement. Les logements ont été reloués aux conditions basées sur le taux hypothécaire et l'indice suisse des prix à la consommation (ISPC). Le service de conciergerie est effectué par une entreprise spécialisée.

Ruelle Merloz 1

Aucun changement de locataire n'a eu lieu en 2024.

Différents travaux d'entretien usuels ont été réalisés.

Chemin de la Poste 10

Pendant la réalisation des travaux, on a constaté une réduction du nombre d'actes de vandalisme sur ce terrain. Au 31 décembre 2024, 5 places de parcs étaient vacantes.

Le service de conciergerie est toujours assuré par un couple de locataire.

Un nouveau contrat d'entretien de l'ascenseur a été conclu, il débutera en 2025.

Route des Pressoirs 4

Différents travaux d'entretien usuels ont été réalisés.

Une nouvelle locataire a fait son entrée dans le studio du 2^{ème} étage.

Chemin de la Poste 8

Le service de conciergerie est toujours assuré par un couple de locataires du chemin de la Poste 10.

Suite aux travaux de rénovation de la Poste 10/12, l'emplacement Mobility a été déplacé au chemin de la Poste 8.

Arbres

En 2024, 10 abattages d'arbres ont été autorisés et 10 plantations compensatoires ont été exigées. 4 demandes d'arrachage de haies monospécifiques ont été autorisées.

De plus, L'OFROU a effectué l'abattage sécuritaire de 127 épicéas près de l'autoroute (cela ne fait pas partie des statistiques mentionnées). En guise de compensation, 5 arbres seront

plantés sur des parcelles communales et une haie à haute valeur écologique va être plantée en lieu et place des Epicéas.

En vue de l'élaboration du nouveau Règlement communal des arbres, le recensement cantonal des arbres remarquables a débuté avec l'aide de Région Morges. La Commune a soumis au Canton les arbres potentiellement remarquables au niveau cantonal et attend leur réponse.

Domaines

Vignes communales

L'entretien de la vigne de la Condémine est assuré par M. Jean-Charles Détraz, viticulteur.

La récolte est livrée à la Cave de La Côte qui assure, entre autres choses, la vinification du vin de la Commune.

Année	Chasselas (blanc)	Garanoir (rouge)
2017	5'224 kg	4'650 kg
2018	5'115 kg	4'417 kg
2019	4'882 kg	4'165 kg
2020	4'650 kg	4'185 kg
2021	4'650 kg	4'185 kg
2022	4'295 kg	3'450 kg
2023	5'115 kg	4'060 kg
2025	4'650 kg	4'650 kg

La traditionnelle vente de vin de commune a eu lieu les 31 mai et 1^{er} juin 2024.

Réserve naturelle du Bomelet

Les journées d'entretien de mars et novembre ont été organisées comme à l'accoutumée. Une petite délégation du Comité de Lonature entretient régulièrement la réserve naturelle du Bomelet.

Organisées par l'association Lonature, ces activités s'inscrivent dans l'entretien et la protection de la réserve du Bomelet. La Municipalité participe, dans la mesure du possible, régulièrement aux assemblées, ainsi qu'aux journées d'entretien.

En mars, une « capsule vidéo » a été tournée au Bomelet :

- <https://m.youtube.com/watch?v=nDbO12KIdLc>

La sortie scolaire des élèves de 5^{ème} année, animée par le biais de divers ateliers, a rencontré un vif succès tout comme le stand tenu par Lonature lors de la Fête au Village.

Le résumé complet des activités de l'association est disponible sur www.lonature.ch.

Forêts

L'année 2024 a été marquée par des conditions climatiques difficiles et une gestion forestière complexe. Les aléas climatiques et la dégradation des peuplements ont augmenté la charge de travail du service forestier et des professionnels du secteur. Parallèlement, le marché du bois est resté stable, avec des prix similaires à ceux de fin 2023, malgré une demande constante des scieries et des acheteurs de bois énergie.

Climat et conditions météorologiques

L'année 2024 a été globalement chaude et humide, favorisant la croissance de la végétation. Cependant, des précipitations intenses en juin ont provoqué des crues, des inondations et des glissements de terrain, causant d'importants dégâts aux infrastructures (source : Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse, *Bulletin climatologique 2024*). Par ailleurs, la combinaison de plusieurs épisodes de vents violents et de sols forestiers saturés en eau a contribué au déracinement de nombreux arbres à l'échelle locale.

Santé de la forêt

Les infestations d'insectes ravageurs ont continué d'affecter les épicéas et les sapins, nécessitant l'exploitation d'un volume important de bois. En revanche, le sapin blanc a montré une résistance accrue grâce aux précipitations. Toutefois, des infestations mineures ont été observées sur d'autres essences comme le mélèze et le pin sylvestre.

Les précipitations intermittentes ont compliqué la détection des foyers d'infestation de bostryche, les arbres conservant leur feuillage vert. De plus, les sols forestiers sont restés humides, entravant l'utilisation des machines tout en augmentant les risques de dommages aux sols.

Le dépérissement du frêne reste préoccupant, souvent accompagné d'infections fongiques qui affaiblissent les racines et compromettent la stabilité des arbres. Par ailleurs, les hêtres montrent également des signes de dépérissement, liés aux épisodes de sécheresse passés, à l'exposition soudaine au soleil et aux infections fongiques. Ces phénomènes, en plus d'affecter la qualité du bois, représentent un risque pour la sécurité et nécessitent une exploitation préventive.

Malgré ces difficultés, certaines essences comme l'érable, le chêne, le tilleul, le douglas et le pin se portent bien. De plus, sous les peuplements touchés par le dépérissement, un rajeunissement naturel est déjà visible, assurant le renouvellement de la forêt.

Marché du bois

Le marché du bois s'est stabilisé depuis fin 2023. Les bois de haute qualité se vendent à des prix corrects, tandis que les bois de qualité inférieure restent moins valorisés. Bien que la demande en bois feuillus, tout assortiment confondu, soit supérieure à l'offre, les prix sont restés constants.

Les efforts de lutte contre les infestations d'insectes et la sécurisation des infrastructures ont entraîné la mise sur le marché d'un volume important de bois de qualité inférieure et une offre limitée en essences feuillues.

Exploitations forestières

Volumes

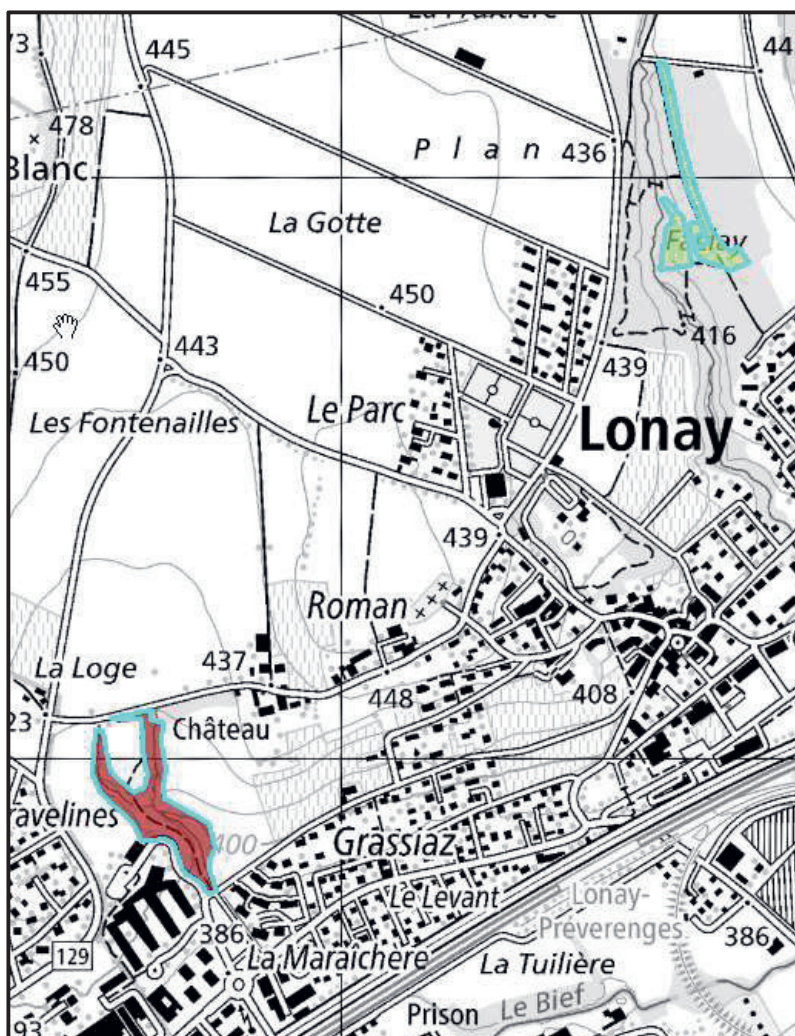
Possibilité de coupe annuelle :	80 sv*
Volume martelé :	238 sv
Coupe normale :	0 m ³
Coupe de chablis* :	200 m ³

*sv : le volume des arbres sur pied est généralement exprimé en sylv (sv). Cette unité permet d'estimer le volume de bois d'un arbre encore enraciné, contrairement au mètre cube (m³) utilisé pour les bois abattus et mesurés précisément. L'utilisation de la sylv reflète la nature approximative de l'estimation du volume avant exploitation.

*chablis : fait référence à un arbre renversé, casé, mort sur pied ou fortement dépérissant

Une coupe a débuté à la fin de l'année 2024 et se poursuivra au début de l'année 2025. Cette intervention a pour objectif de renforcer la fonction protectrice de la forêt sur le long terme et d'assurer la stabilité des arbres.

Plan de situation des exploitations 2024 :



Soins aux jeunes peuplements

Plantation :

120 plants de Douglas ont été plantés en cellule à la suite de l'exploitation des épicéas bostrychés au Bois de Faclay.

Soins aux plantations :

L'entretien des plantations comprend plusieurs actions : fauchage de la végétation concurrente, redressement des corbeilles de protection et leur remplacement si nécessaire, ainsi que l'enlèvement des protections anciennes. Parfois, des tailles de formation sont également réalisées pour assurer une croissance optimale des jeunes arbres.

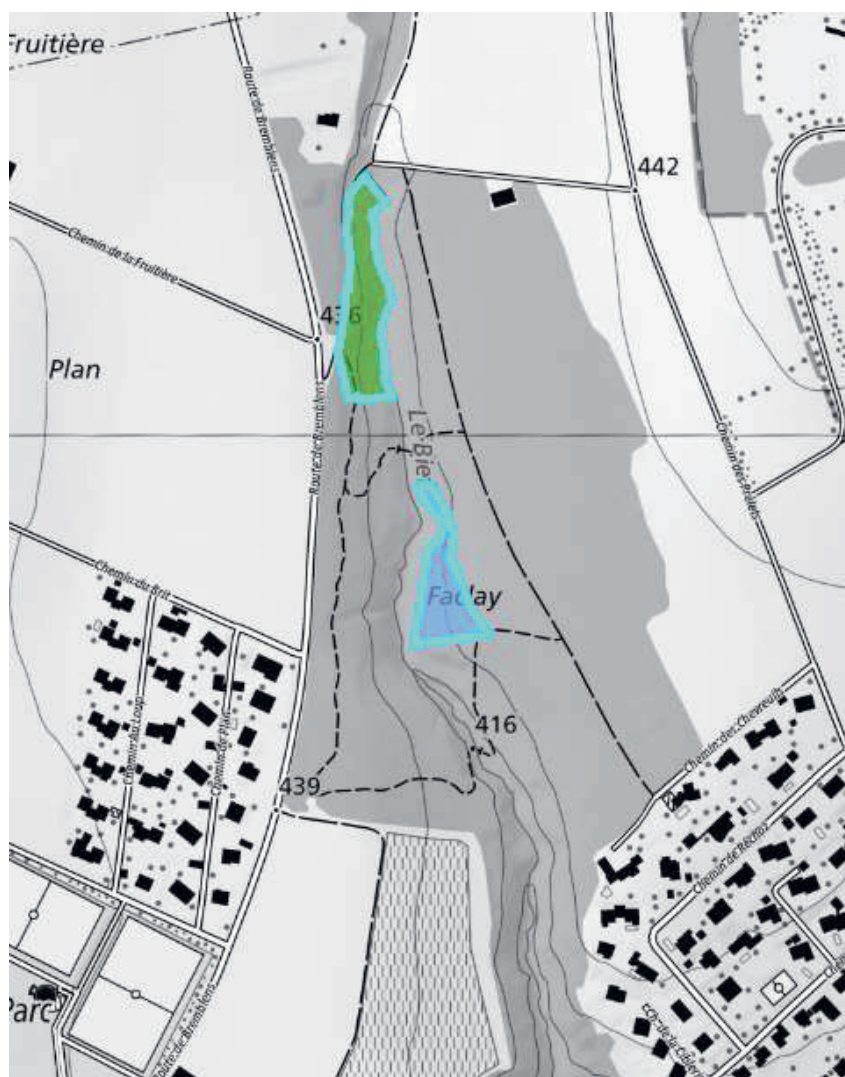
En 2024, aucune plantation n'a été entretenue.

Soins aux jeunes peuplements

Les soins apportés aux jeunes peuplements concernent principalement les zones où les arbres ont un diamètre inférieur ou égal à 20 cm. Ces soins s'appliquent également aux peuplements irréguliers, après les coupes jardinatoires. Les interventions visent à optimiser le mélange des essences et à favoriser les arbres qui constitueront la structure future de la forêt.

En 2024, 43 ares ont été entretenues.

Plan de situation des soins aux jeunes peuplements 2024



Infrastructures

Sentiers

Les sentiers du Bois de Faclay ont bénéficié de plusieurs interventions visant à garantir la sécurité des usagers. Face à la progression du dépérissement des arbres, des mesures préventives ont été mises en place. De même, au Petit Bois, des coupes ont été nécessaires pour éliminer les arbres en mauvais état ou renversés, afin d'assurer un environnement sûr pour les promeneurs. La sécurité demeurant une priorité, des coupes anticipées peuvent s'avérer indispensables.

Canapé forestier

Un projet de création d'un canapé forestier a vu le jour dans les Bois de Faclay, en partenariat avec l'école primaire de Lonay. Une coupe de sécurisation a été effectuée afin de permettre une utilisation optimale et sécurisée de cet espace.

Eclairage public

La nouvelle politique d'éclairage public a été déployée courant 2024 sur l'entier de la Commune. Les zones de gestions définies par la Municipalité ont été mises en place. La quasi-totalité des luminaires de la Commune sont maintenant en LED. Les derniers lampadaires non-LED seront remplacés à court terme lors de projets ultérieurs.

En grande majorité, l'extinction des zones résidentielles entre 00h et 5h a été accueillie très favorablement par la population.

Développement durable

Durant 2024, plusieurs mesures du Plan énergie et climat communal ont été réalisées ou débutées.

Plusieurs actions de sensibilisation ont eu lieu sur la commune de Lonay :

- Les enfants ont été sensibilisés à la nature par le biais de l'atelier 1,2,3 dispensé par Pro Natura,
- Les adultes ont été invités à participer à un appel d'offre groupé pour l'achat de panneaux solaires.

Un plan d'entretien des espaces verts, permettant de favoriser la biodiversité sur ces espaces communaux, a été établi par la Commune avec l'aide de Région Morges.

L'infiltration des eaux pluviales a été favorisée par l'entrée en vigueur du nouveau Règlement d'évacuation des eaux claires et des eaux usées.

CECB+

La Commune de Lonay est en train d'établir des études énergétiques sur l'entier de son patrimoine bâti. En 2024, les bâtiments suivants ont fait l'objet d'une étude énergétique :

- la Maison des Pressoirs,
- le bâtiment à la place de l'église 3,
- la Halle de sport,
- le Collège des Combes.

Une stratégie de rénovation sera établie une fois l'entier des enveloppes et systèmes de chauffage des bâtiments évalué. Ceci permettra d'assurer le financement en premier lieu des projets les plus efficaces et là où la situation est actuellement problématique.

Repair Café

Repair Café 2024 en bref :

- 7 dates
- 173 demandes de réparation (sur 5 événements)
- 121 réparations effectuées, soit 70% des objets
- 22 objets irréparables
- 30 objets non réparés (en attente de pièces, réparés par le propriétaire, pas les compétences ou l'outillage)

Pour rappel, le Repair Café est un événement permettant aux citoyens de faire réparer gratuitement* leurs objets défectueux – pour autant que ceux-ci soient réparables – par une équipe de bénévoles, tout en échangeant autour d'un café ou en apprenant à réparer (*sauf éventuelles pièces de rechange).

Les objets pris en compte sont l'électroménager, la couture, les réparations électriques, mécaniques, électroniques, informatiques, les objets en bois.

Le Repair Café fonctionne grâce à la disponibilité d'une vingtaine de bénévoles fidèles dont en moyenne 10 à 12 bénévoles par événement et au soutien de la Commune et l'excellente collaboration avec le Service de voirie et l'Administration communale.

Une page dédiée à cette initiative a été mise en ligne sur notre site internet, sur laquelle vous pouvez retrouver toutes les informations utiles : www.lonay.ch/repair-cafe.

SECTION IV : TRANSPORTS PUBLICS – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – POLICE DES CONSTRUCTIONS – SALUBRITÉ – INFORMATIQUE

M. Joël Henneberger

Appréciation générale

La Police des constructions a occupé activement le service technique afin de répondre aux demandes toujours plus complexes et variées. Les compétences techniques internes ont permis d'y répondre et d'offrir des prestations de qualité à nos citoyens.

En matière d'aménagement du territoire, une étape décisive a été franchie au travers de l'approbation par le Conseil Communal du PA "En Carouge" en octobre 2024.

Une consultation préalable a été déposée auprès des services cantonaux concernant notre futur Plan général d'affectation (PACom).

La mise en œuvre de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités à l'échelle de notre territoire s'est poursuivie au travers de l'étude d'une image directrice menée dans le cadre du SSDA « Morges Est » regroupant les communes de Préverenges, Denges et Lonay.

Finalement, en matière de transports publics, une grande amélioration a pu être obtenue pour l'horaire 2025 avec le doublement de la cadence des trains à la gare de Lonay-Préverenges. En parallèle, la fréquentation des lignes de bus observe une hausse avoisinant les 10 %.

Principaux dossiers traités

- Analyse, contrôle et suivi des dossiers de la Police des constructions ;
- Adaptations du réseau TPM et horaires CFF 2025 ;
- Etudes concernant le site stratégique de développement d'activités « Morges Est » ;
- Finalisation et approbation du PA En Carouge ;
- Révision du PACom ;
- Elaboration d'une stratégie de développement des réseaux thermiques ;
- Acquisition d'une parcelle en zone d'activité ;
- Participation au Comité Politique (COPOL) Urbanisation de Région Morges.

PERSPECTIVES D'ACTION

Mettre en œuvre les mesures d'aménagement du territoire et de mise en valeur de l'espace public

Mettre en œuvre la stratégie régionale de gestion des zones d'activités

Optimisation des transports publics

Collaboration avec les CFF pour le développement de la 3^{ème} voie (Léman 2030)

Adaptation des règles en matière de police des constructions, dans le cadre de la révision du PACom

Amélioration de l'infrastructure informatique communale

Transports

Véhicule Mobility

La voiture Mobility, située au chemin de la Poste à proximité de l'Administration communale, a été réservée 235 fois en 2024. Les réservations représentent 1'119 heures d'utilisation pour 6'572 km parcourus avec ce véhicule.


Mois	Réservations	Heures réservées	KM conduit
	0	0.00	0
2024-01	27	133.00	778
2024-02	25	93.00	435
2024-03	36	142.50	564
2024-04	21	126.00	749
2024-05	21	103.50	790
2024-06	20	60.50	384
2024-07	8	64.50	543
2024-08	12	77.00	286
2024-09	20	99.00	499
2024-10	20	101.00	903
2024-11	9	26.00	122
2024-12	16	92.50	519
Total	235	1'118.50	6'572

Transports publics

La mise en œuvre et le développement du projet de planification des transports publics morgiens à l'horizon 2030 se sont poursuivis durant l'année 2024.

L'offre de train s'est grandement améliorée. Depuis décembre 2024, la cadence des trains a doublé. La gare de Lonay-Préverenges est maintenant desservie 2 fois par heures dans les 2 sens de circulation.

L'évolution de la fréquentation des lignes de bus entre 2023 et 2024 est présentée dans le tableau ci-dessous :

 Evolution de la Fréquentation 2023-2024			
Ligne	Voyageurs H23	Voyageurs H24	Evolution Voyageurs
701	2 443 562	2 653 812	8%
702	1 473 298	1 619 017	10%
703	426 812	444 453	4%
704	546 626	613 264	12%
705	523 734	539 757	3%
706	50 774	57 489	13%
TU	5 464 806	5 927 792	8%
735/6	242 256	300 182	+24%

En 2024, à la suite de différents développements d'offres la fréquentation a poursuivi sa croissance sur le réseau urbain MBC.

Concernant le trafic régional, la ligne 736 a repris le tronçon entre Morges et Bussigny de la ligne 735. Avec une augmentation globale d'offre de plus de 30% sur ces deux lignes, la fréquentation a augmenté de 24%.

Enfin la fréquentation pour les arrêts de la commune de Lonay est en légère augmentation à l'image de l'augmentation observée sur la ligne 705.

Aménagement du territoire

Plan d'affectation « En Carouge »

Suite à la mise à l'enquête réalisée fin 2023, le dossier du Plan d'affectation « En Carouge » a fait l'objet de séances dédiées au traitement des 16 oppositions déposées.

La Municipalité a souhaité entendre chaque opposant au cours de séances de conciliation individuelles au terme desquelles 5 oppositions ont été retirées.

Une grande énergie a également été déployée, en début d'année, pour finaliser les accords et conventions passés avec les différents propriétaires concernant les participations de ceux-ci aux différents équipements du PA en vue de les soumettre au Conseil communal pour approbation.

Finalement, le Préavis pour l'adoption du PA « En Carouge » a été soumis au Conseil communal le 9 octobre 2024. Il a été accepté par 32 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions. Une demande de référendum spontané concernant cet objet a également été rejetée par le Conseil communal lors de la même séance.

Révision du PACom

La révision du PACom (Plan d'affectation communal) a fait l'objet d'un dépôt pour consultation préalable auprès des services cantonaux déposé le 7 juin 2024 par la Municipalité.

Le Canton n'a pas pu tenir le délai prévu de 3 mois pour rendre réponse, en effet aucun retour n'avait été fait fin 2024.

Développement des zones d'activités

Les études de la zone du Parc de travail au sud des voies CFF se sont poursuivies et ont fait l'objet de séances et de l'étude d'une image directrice. Ce périmètre fait partie du site stratégique de développement d'activités appelé « Morges-Est », fixé par le Plan directeur cantonal. Les travaux sont effectués en collaboration avec les Communes de Denges et Préverenges, ainsi que Région Morges, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et la Direction générale du territoire et du logement (DGTL).

Une image directrice portant sur l'aménagement du secteur a été établie afin d'homogénéiser les règles de Police des constructions à développer sur les différentes Communes et définir les équipements nécessaires au fonctionnement de la zone. Cette image directrice a été présentée aux communes en septembre 2024.

La poursuite du développement de la zone se base sur cette image directrice. L'étude de l'aménagement du nouveau raccordement routier du SSDA Morges-Est a débuté fin 2024 et se poursuivra en 2025.

Etude de renaturation du Bief a été lancée

Une étude de renaturation du Bief a été lancée en partenariat avec la Commune de Préverenges, les services du Canton et Région Morges afin de définir les potentiels de renaturation possible et les gabarits hydrauliques à maintenir le long du cours d'eau. Cette étude inclut également les contraintes nécessaires pour l'aménagement des futurs parcs de la Maraîchère et de Carouge.

Etude sur la stratégie de développement futur des réseaux thermiques

De manière à disposer d'une vision d'ensemble concernant la stratégie de développement des réseaux thermiques sur la Commune de Lonay, une étude a été lancée en partenariat avec Région Morges de manière à clarifier les ressources disponibles et étudier différents potentiels permettant de réaliser un réseau de chauffage à distance coordonné avec le développement du PA En Carouge et des zones d'activités.

Parcelle 845

Dans le cadre de la politique de développement économique et d'aménagement du territoire, la Municipalité a soumis au Conseil communal, l'acquisition de la parcelle n°845 de Lonay d'une superficie de 12'098 mètres carrés, située actuellement en zone d'activité B, à proximité du PA En Carouge.

L'opportunité d'acquérir cette parcelle s'inscrit dans la stratégie de dynamisation du tissu économique communal et d'une politique foncière active. Ceci permettra de coordonner le déploiement des droits à bâtir liés aux activités en coordination avec les droits à bâtir de logements et équipements du PA "En Carouge" afin de maîtriser l'image de l'entrée du village.

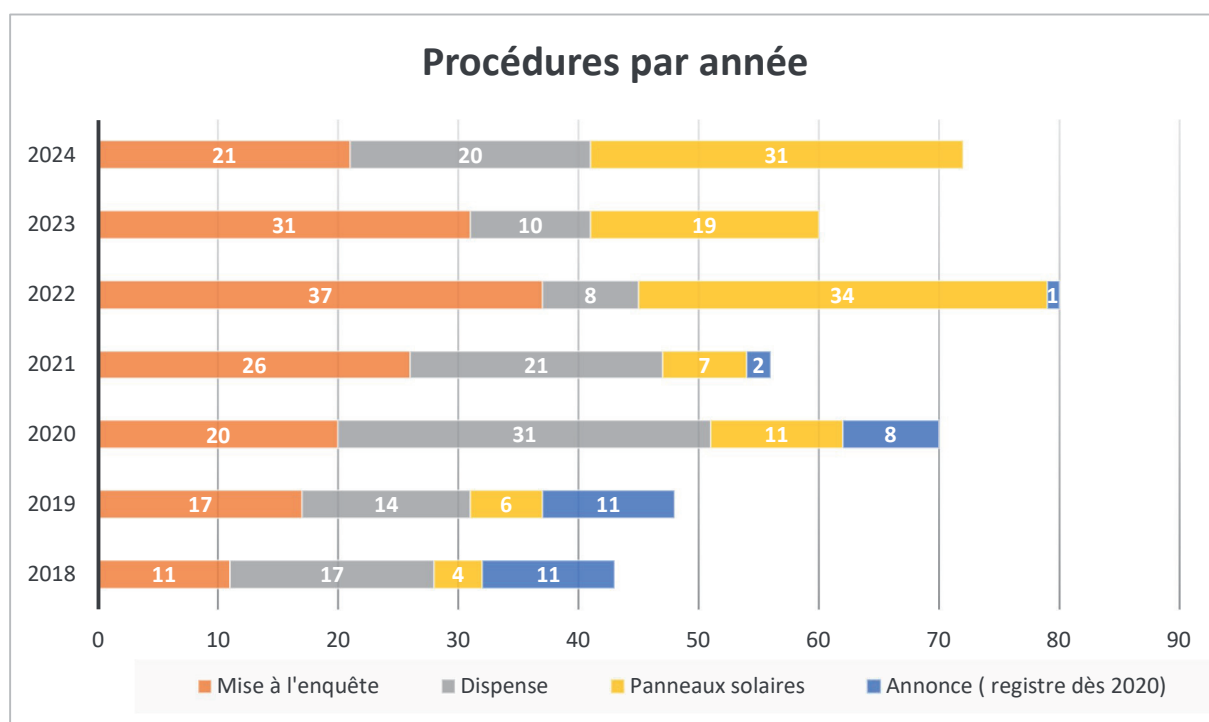
Police des constructions

Une nouvelle version de la brochure des autorisations de construire a été publiée en décembre 2024 afin de mettre à jour le document suivant les nouvelles procédures et législations cantonales et d'apporter des précisions sur certaines autorisations.

Une forte diminution des demandes de mise à l'enquête a été constatée par rapport à 2023 et une substantielle augmentation des demandes de dispenses d'enquête, avec 20 demandes contre 10 en 2023 (voir graphique ci-dessous).

Le nombre d'annonces d'installations de panneaux solaires a fortement repris en 2024 pour atteindre 31 demandes, ce qui correspond presque aux chiffres de 2022 en pleine crise énergétique.

42 permis d'habiter ou d'utiliser ont été octroyés en 2024.



Chantiers privés d'importance

Le premier permis d'utiliser pour le chantier Ideal Park, sur les parcelles 771 et 879, a été partiellement octroyé. L'ensemble des affectations des locaux des bâtiments doivent faire l'objet de mises à l'enquête.

Les travaux de la construction d'un centre multi-services et d'un parking souterrain à la route de Denges 16, parcelle 360, ont été à l'arrêt courant 2024. Ces travaux devraient reprendre au mois de mai 2025 avec une fin de chantier prévue fin 2026.

Les deux centrales de chauffe, CAD IdealPark et CAD de la Tuilière, ont été mises en service par la Romande Energie. Les travaux effectués ont pu être vérifiés et sont conformes aux dossiers d'enquêtes. Certains documents et divers ajustements doivent encore être transmis et effectués en vue de l'octroi du permis d'utiliser.

En dehors du contrôle et du suivi des dossiers de demandes de permis de construire, le Service technique collabore avec l'entreprise Secu Chantier et habitation Sàrl pour la surveillance des constructions en cours. Certains chantiers ont demandé un suivi plus approfondi afin d'assurer la sécurité et de faire respecter les projets initialement prévus. Dans ce cadre, le chantier de la prison de la Tuilière de Lonay a demandé un suivi spécifique important.

Informatique

Matériel informatique

Le serveur de l'administration a été modernisé en 2024 afin de parer au vieillissement de l'installation, pour préparer l'intégration d'une gestion électronique de documents (GED) en 2025 et pour le rapatriement des bases de données de logiciels métiers initialement hébergés sur une solution Cloud très coûteuse et sous-optimale pour les utilisateurs.

Le renouvellement du reste du parc informatique se fait au cas par cas, selon les signes de fatigue des machines des collaborateurs.

SECTION V : CANALISATIONS – ROUTES ET MOBILITÉ – VOIRIE – DÉCHÈTERIE – COMMUNICATION ET DIGITAL – PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SPORTIF

M. Vincent Antonioli

Appréciation générale

2024 a été une année intense avec des travaux routiers et de mise en séparatif sur différentes parcelles. De tels projets nécessitent toujours de trouver un juste équilibre pour que les chantiers avancent sans pour autant trop perturber la vie quotidienne de nos concitoyens.

L'étude de la gestion globale des déchets a également été au cœur des préoccupations. Ceci, tout comme la poursuite des discussions sur le plan régional et l'analyse pour le développement « coordonné » des infrastructures sportives.

Le respect des lois et la maîtrise des coûts, avec pour objectif d'offrir un service à la population adapté, restent l'enjeu principal au quotidien.

Principaux dossiers traités

- Mise en séparatif des rues basses et du chemin du Motty,
- Mise en séparatif du chemin des Alouettes,
- Réaménagement des routes des Pressoirs et de la Chérard,
- Finalisation des travaux du chemin des vignes – Etape 1,
- Suivi du projet requalification de la RC80,
- Mise en place de la zone 30.

Canalisations, épuration et service des eaux

Mise en séparatif des rues basses

Les travaux de mise en séparatif des rues basses ont débuté le 8 avril 2024 et se sont poursuivis jusqu'à fin septembre. La pose du revêtement final n'a pas pu être effectuée durant la période propice à la pose. Les travaux sont terminés en dehors de la pose du revêtement final qui est prévu au mois d'avril 2025.

Mise en séparatif du chemin des Alouettes

Les travaux se sont déroulés du 2 septembre à mi-novembre 2024. Seule une remise en l'état des extérieurs de la parcelle 263 doit encore être effectuée en 2025.

Conduite d'eau du chemin de la Gottaz

Suite à plusieurs ruptures de la conduite d'eau au chemin de la Gottaz ces dernières années, le Service de l'eau de Lausanne

PERSPECTIVES D'ACTION

Finalisation des travaux de réaménagements des routes des Pressoirs et de la Chérard

Finalisation de mise en place de la Zone 30

Déploiement de la nouvelle politique de stationnement

Nouveau règlement sur l'utilisation du domaine public

Aménagements routiers au chemin de la Creuse (Postulat Steven Gasser)

Amélioration du réseau d'évacuation des eaux claires et usées

Poursuite du contrôle du réseau séparatif privé

Travail sur les eaux claires parasites

Poursuite des réflexions sur le développement d'une politique sportive régionale

Réflexion globale sur le parc des véhicules de la voirie

Poursuite des réflexions pour l'optimisation de la gestion des déchets

a décidé de remplacer l'entier de la conduite. Les travaux ont débuté le 21 octobre 2024 et devaient se terminer le 27 décembre. Pour différentes raisons, les travaux devront se prolonger début 2025.

Routes

Routes des Pressoirs et de la Chérard

Les travaux de réaménagement des routes des Pressoirs et de la Chérard se sont poursuivis durant l'année 2024. La pose du revêtement final a été effectuée le 27 septembre 2024. Malheureusement les conditions climatiques n'ont pas permis d'effectuer le marquage avant la saison hivernale. Le marquage définitif devrait être effectué dans le courant du mois d'avril 2025.

Travaux du chemin des Vignes – étape 1

Les travaux du chemin des Vignes – étape 1 se sont poursuivis début 2024. Le revêtement final a été posé début mars. Quelques finitions ont été effectuées après la pose du revêtement final pour une fin de chantier effective au 31 mars 2024.

Zone 30

La Commune de Lonay a soumis au Canton, le 4 juillet 2024, un plan des nouvelles signalisations souhaitées sur le territoire communal. La DGMR a validé la nouvelle signalisation routière sur l'entier de la Commune et a publié une annonce officielle dans la FAO du 6 août 2024. Le projet n'ayant pas fait l'objet de recours, la mise en place de la signalisation a pu être exécutée.

Route de la Creuse

Suite au postulat de M. Gasser, la Municipalité a étudié les différentes possibilités pour réduire la vitesse au chemin de la Creuse. Il a été décidé d'aménager des places de parc sur la chaussée dans le but de ralentir le trafic sur cette route. Un projet routier a été élaboré, validé par le Canton le 21 octobre, et fait l'objet d'un avis dans la FAO du 29 octobre. Le projet n'ayant pas fait l'objet de recours, les travaux sont agendés pour la fin du 1^{er} semestre 2025.

Requalification de la route de Denges – RC80

Le projet de requalification de la route de Denges – RC80 a été mis à l'enquête du 28 mai au 28 juin 2024. Le projet a soulevé un certain nombre d'oppositions qui sont en cours de traitement.

Délaissé routier

La majorité des délaissés routiers de la Commune ont été rendus perméables. L'entreprise Dénériaz a supprimé les parties en béton et les a remplacées par de la grave permettant l'infiltration de l'eau de pluie. La maison de la rivière a ensemencé les différents délaissés routier. La floraison n'ayant pas forcément apporté satisfaction, une réflexion va être menée en 2025 afin de trouver une meilleure solution de plantations.

Politique de stationnement

Une nouvelle Politique de stationnement a été validée par la Municipalité en 2024. Celle-ci a fait l'objet d'une validation du Canton et d'une annonce officielle dans la FAO du 9 août 2024. Cette nouvelle signalisation n'ayant pas fait l'objet de recours, elle entrera en vigueur au 1^{er} mars 2025.

Voirie

Activités

L'apprenti a réussi sa première année et poursuit sa formation au sein de la Commune.

Déchèterie « En Chaumet »

En 2024, une étude sur l'entier de la gestion des déchets de la Commune de Lonay a été lancée. Différents manquements et améliorations possibles pour la déchèterie ont été soulevés. Une première vague de mesures sera mise en place d'ici au 1^{er} mars 2025. Ces mesures s'appliqueront principalement aux entreprises qui ne respectent pas la directive sur la déchèterie intercommunale.

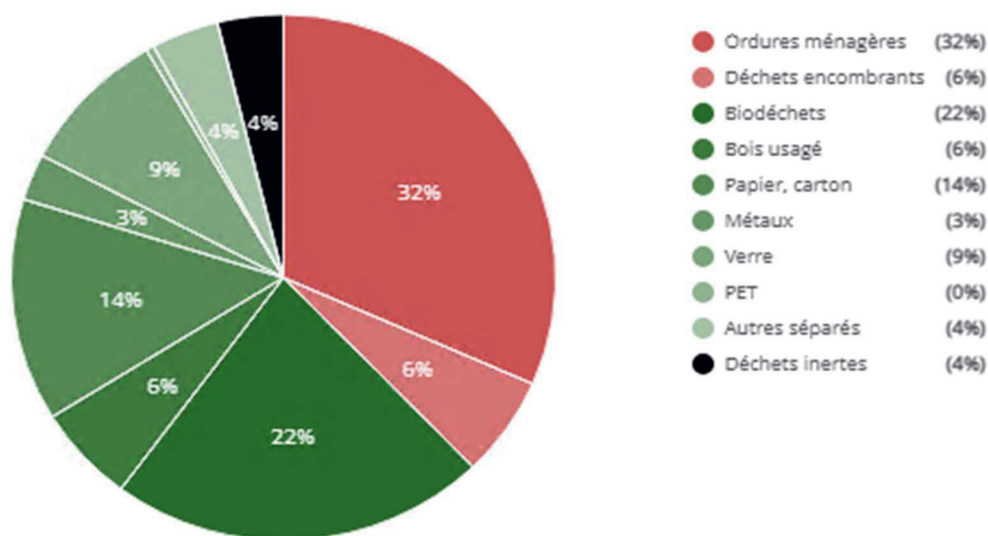
La désormais traditionnelle vente du compost a été réitérée en date du 23 mars 2024.

Transports au porte-à-porte

Un mandat est actuellement en cours afin d'établir un nouvel appel d'offre plus contraignant en cas de problème rencontré avec le transporteur.

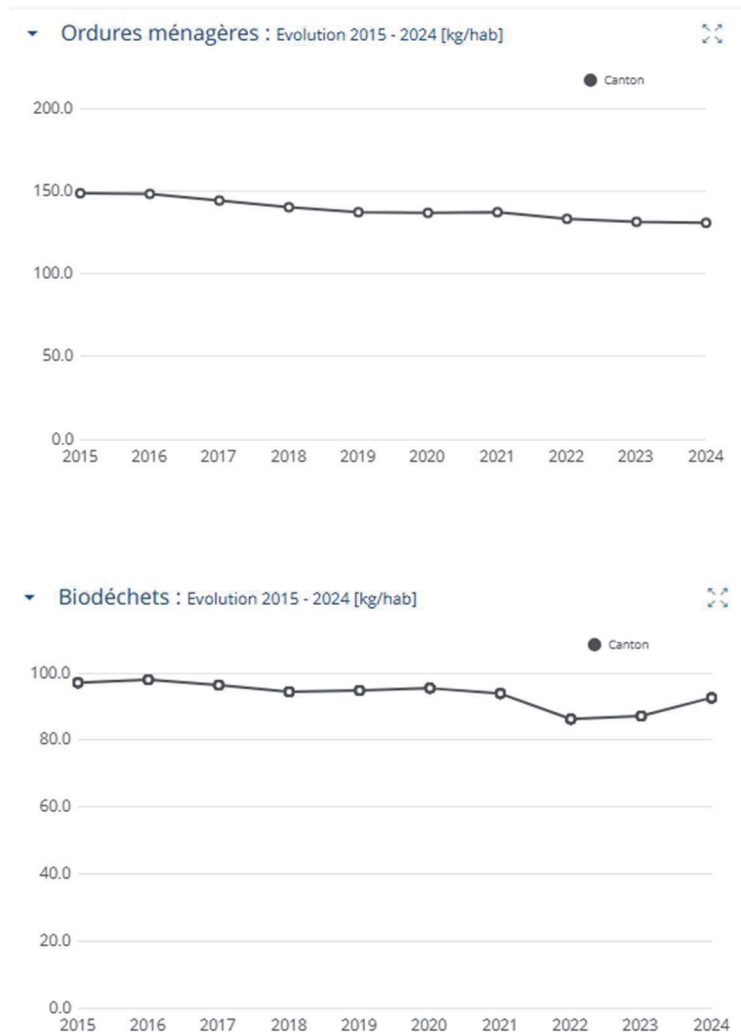
Récapitulatif des déchets ramassés au porte-à-porte et à la déchèterie 2015-2024¹

2024 : Répartition déchets en [%]



Taux de collecte séparée : 58.3 %

¹ Les statistiques des déchets collectés sont téléchargeables sur notre site internet www.lonay.ch <https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>.



Valorsa

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d’avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d’autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu’en 1997, parallèlement à une usine d’incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d’ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L’autre rôle de Penthaz est d’accueillir les déchets carnés de l’ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui

ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être incinérées.

En 2024, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Nos enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

La rétrocession du verre qui est coordonnée par VALORSA nous a apporté CHF 14'4156.45.

En 2024, Notre commune a reçu la visite de VALORSA qui a pu nous conseiller et nous informer sur les bonnes pratiques en déchetterie, notamment sur la conformité de la collecte, du stockage et du conditionnement des déchets spéciaux des ménages (DSM).

Notre Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de CHF 360.- par tonne.

En 2021, le capital-actions de l'entreprise a été réactualisé sur la base des chiffres officiels du SCL, validant la population des Communes vaudoises au 31 décembre 2019. Notre Municipalité détient dorénavant 54 actions de CHF 800.- CHF et 18 actions de CHF 2'400.- sur un capital-actions de CHF 6'800'000.- entièrement libéré.

	Chiffres 2024	en tonnes facturées par Valorsa	Destination	Valorisation
	Ordures ménagères	26'176	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'443	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	6'077	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'211	Incinérateur de Epura Incinérateur de SAIDEF	Chaleur/électricité
	Verre	4'078	45% chez Vetropack, 55% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	OREA, appareils électriques	323	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
	Déchets spéciaux des ménages	268	CRIDEC	Traitement physico-chimique/ incinération
	Déchets carnés	840	GZM	Energie

Ecorecyclage

Le rapport 2024 de la société Ecorecyclage est téléchargeable sur notre site internet <https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>.

Communication et digital

Lon'Info

Le journal communal est en perpétuelle évolution. Chaque édition comporte son lot d'articles sur notre village et permet aux sociétés locales de présenter leurs activités. Il est aussi la porte ouverte aux articles historiques, préparés par notre historien M. François Bonzon.

La parution du printemps est accompagnée des flyers de la vente du vin, celle de l'été de l'invitation à la fête du 1^{er} août, tandis que celle de novembre comporte le calendrier du ramassage des déchets pour l'année suivante.

Ce journal se veut attractif et la Municipalité tient à publier des informations qui touchent le plus grand nombre de ses habitants par ce biais-là.

Site internet

Des améliorations sont constamment apportées pour un meilleur confort de navigation.

En 2024, le site n'a cependant pas connu de grands changements.

Newsletter

L'envoi de la Newsletter se fait sous forme d'e-mail. Les gens intéressés peuvent en faire la demande directement auprès du Greffe au moyen du bulletin se trouvant dans le Lon'Info ou par courriel à l'adresse greffe@lonay.ch. En 2024, 173 personnes étaient inscrites sur notre liste de distribution.

Facebook

Facebook informe également régulièrement ses 347 abonnés.

Promotion, développement économique et sportif

Economie

Des rencontres régulières ont eu lieu notamment avec les représentants de l'ARCAM et du DELP pour renforcer les relations avec les entreprises, commerces, etc. de Lonay.

Sport

Une étude a été menée avec une société externe pour faire un diagnostic régional des installations sportives et de leur utilisation.

Les pistes pour améliorer globalement la situation sont en cours d'élaboration dans les différentes communes.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules (préavis) séparés, ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail accompli ensemble en 2024.

Décisions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseiller-ère-s, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lonay

vu le préavis n° 02/2025, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2024,
vu le rapport de la Commission de gestion,
attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2024 de la Municipalité,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 5 mai 2025 pour être soumis au Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :


Y. Furer



Le Secrétaire :



A. Bannwart

Lonay, le 5 mai 2025

Index des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AISMLE	Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs
AJEMA	Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne
AMICUS	Nouvelle banque de données de chiens (depuis 2016) – remplace ANIS
ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la région Cossonay Aubonne Morges (District de Morges)
ASP	Assistant de sécurité publique
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVPN	Alliance Vaudoise Pour la Nature
CDD / CDI	Contrat de durée déterminée / contrat de durée indéterminée
CFF	Chemins de Fer Fédéraux
CoDir	Comité directeur
COPOL	Comité de politique régionale
CP	Code pénal suisse
DAP	Détachement d'appui (groupe de sapeurs-pompiers au bénéfice d'une formation de base)
DCIRH	Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines
DELP	Association pour la promotion économique des entreprises et commerçants de Denges, Echandens, Lonay, Prévèrenge
DGE	Direction générale de l'environnement (Service cantonal)
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DPS	Détachement de Premier Secours (unité de première intervention du SIS Morget)
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EPSP	Etablissement primaire et secondaire Prévèrenge et environs
EPT	Equivalent Emploi Plein Temps
ERM	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
GRH	Gestion des Ressources humaines
HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire de la scolarité obligatoire
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, modifiée en 2015
LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois
LStup	Loi fédérale sur les stupéfiants
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
OAJE	Office pour l'Accueil de Jour des Enfants (service cantonal)
OFT	Office Fédéral des Transports
OI	Organes d'intervention (du SIS)
ORPC	Organisation régionale de la Protection civile
PACom	Plan d'Affectation Communal
PA	En Plan d'Affectation En Carouge
Carouge	
PCi	Protection civile, District de Morges
PDCn	Plan directeur cantonal
PECC	Plan Energie et Climat Communal
PET	Programme d'emploi temporaire
PGA	Plan général d'affectation
POCAMA	Police cantonale, cellule manifestations
PA	Plan d'affectation
PPA	Plan partiel d'affectation
PRU	Point de rencontre d'urgence

RC80	Route Cantonale 80 (Route de Denges)
RPGA	Règlement du plan général d'affectation
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistique
SIS	Service incendie et secours
STPS	Sécurité au Travail et Protection de la Santé
STEP	Station d'épuration Morges (ERM)
STREL	Station de relevage (pompes intermédiaires avant STEP)
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes vaudoises

